

PIERRE-YVES MILCENT\*

LES IMPORTATIONS ITALIQUES  
AU NORD-OUEST DU MIDI GAULOIS  
(MILIEU DU X<sup>e</sup> - DEBUT DU IV<sup>e</sup> S. AV. J.-C.):  
INVENTAIRE ET PERSPECTIVES D'INTERPRÉTATION

I. INTRODUCTION

Dès la fin de l'âge du Bronze, des objets d'origine italique parviennent assez régulièrement en Gaule occidentale et sont presque exclusivement réalisés en alliage cuivreux, du moins pour les périodes qui précèdent les premiers contacts commerciaux avec la Rome républicaine. Nous souhaiterions dans cet article dresser un répertoire et faire l'analyse des découvertes réalisées au nord de la zone de leur plus forte concentration en Gaule, le Midi, et en direction des régions occidentales dont les richesses métallifères, bien connues des Anciens, pouvaient susciter l'intérêt des agents impliqués dans les grands circuits d'échanges méditerranéens, parmi lesquels les Étrusques sont bien représentés. De la troisième et dernière phase de l'âge du Bronze final jusqu'au début du second âge du Fer, entre 950 et 390 av. J.-C. environ, les provinces que l'on trouve au nord-ouest de la Gaule méditerranéenne (FIG. 1-2) appartiennent au domaine des cultures atlantiques, ou bien à la marge de celui-ci et sont au contact des cultures hallstattiennes (ou nord-alpines) à l'est, aquitaines et ibéro-languedociennes au sud. A la différence du complexe nord-alpin, ces cultures atlantiques sont rarement étudiées sous l'angle des contacts avec le Midi gaulois et, au delà, les cultures italiques.

Notre enquête débute là où l'on perçoit en Gaule une limite importante au commerce des produits étrusques, celle qui est formée par les points de diffusion les plus nord-occidentaux du bucchero nero et des amphores.<sup>1</sup> En l'état de la recherche, cette auréole de distribution des produits étrusques par-delà les comptoirs et les principaux sites récepteurs du littoral méditerranéen où les amphores dominant est bornée par les habitats de hauteur fortifiés du Cluzel à Toulouse (Haute-Garonne), de Cordouls à Puylaurens (Tarn) et du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron):<sup>2</sup>

- le promontoire barré du Cluzel livre un fragment d'anse de canthare en bucchero nero, mais aucune recherche n'a encore été menée pour vérifier l'absence de tessons d'amphore étrusque sur ce site; la découverte n'est pas quelconque puisque Toulouse et ses environs constituent, au moins dès le début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.,<sup>3</sup> un point de rupture de charge essentiel sur l'axe de l'Isthme gaulois permettant de relier au plus court l'Atlantique à la Méditerranée;

\* Maître de conférences à l'Université de Toulouse II - Le Mirail UMR 5608 (UTAH)/UMR 8546.

<sup>1</sup> Cet espace de diffusion correspond aux zones 1 et 2 définies par J.-M. Séguier et M. Vidal: SÉQUIER, VIDAL 1992, p. 432.

<sup>2</sup> SÉQUIER, VIDAL 1992; MÜLLER 1998; GRUAT, MARTY, 2000; communication de P. Gruat à la journée d'information 2004 de l'AFEAF.

<sup>3</sup> MÜLLER 1998, p. 43, fig. 10 n. 2. Il faut envisager sérieusement que cette situation ait, sinon ses racines, du moins des antécédents non négligeables dans les périodes antérieures, puisque l'on trouve pour la fin du VI<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. av. J.-C. des tessons de vases attiques (8 fragments pour un NMI de 6), d'amphores massaliètes (39 fragments pour un NMI de 3), de céramiques méridionales tournées à pâte claire (4 fragments pour un NMI de 2) et grise monochrome (2 fragments), et d'amphores ibéro-puniques (11 fragments) au Cluzel (les comptes ne portent que sur les fouilles Müller), d'une coupe attique et d'amphores massaliètes (4 à 5 tessons) à Toulouse «Estarac», de vases attiques à figures rouges et d'une amphorisque en verre coulé sur le site de hauteur de la Planho à Vieille-Toulouse, c'est-à-dire respectivement à 0,5 et 2 km au sud du promontoire du Cluzel: MÜLLER 1998; SÉQUIER, VIDAL, 1992, p. 432 et note 11. En l'absence de pondération par le décompte de l'ensemble des tessons collectés, il est toutefois difficile d'évaluer l'importance de ce que représentent ces vestiges.

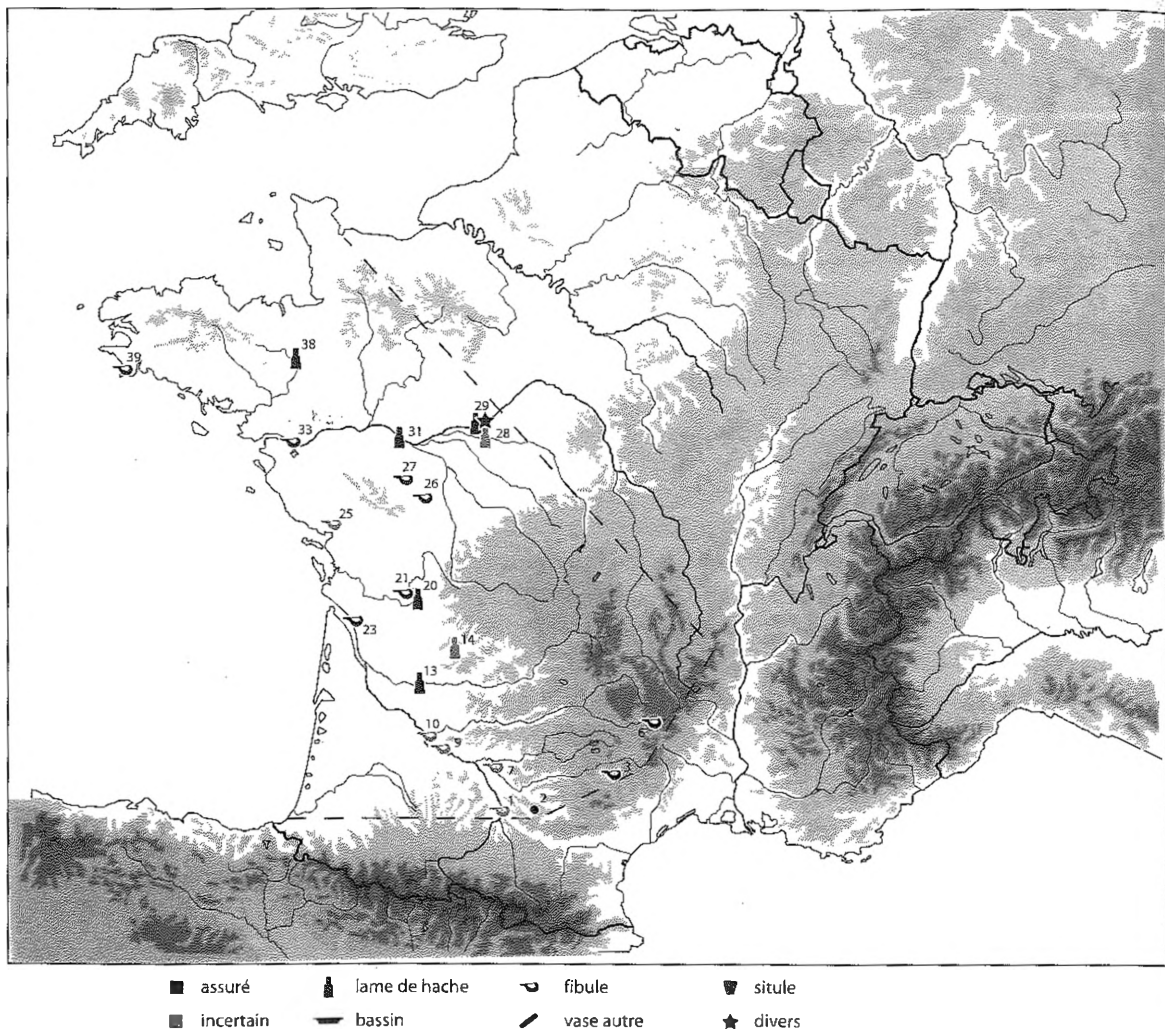


FIG. 1. Objets métalliques d'origine ou d'imitation italique en Gaule occidentale, du  $x^e$  au  $vii^e$  s. av. J.-C. N. 1: Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) et Toulouse «Le Cluzel»; n. 2: Puy-laurens (Tarn) «Cordouls»; n. 3: Saint-Félix-de-Sorgues (Aveyron) «Tombeau de Mascourbe»; n. 4: Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) «Puech de Mus»; n. 5: Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron) «Chemin de Camillas»; n. 6: Saint-Etienne-du-Valdonnez (Lozère) «Le Freyssinel - tumulus XL»; n. 7: Montauban (Tarn-et-Garonne) «Gasseras»; n. 8: Cayrac (Tarn-et-Garonne) «Les Plaines»; n. 9: Agen (Lot-et-Garonne) «Lacrombe» et «Plateau de l'Ermitage»; n. 10: Aiguillon (Lot-et-Garonne) «Sainte Radegonde»; n. 11: Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) «La Mouleyre»; n. 12: Saint-Georges (Cantal) «Mons»; n. 13: Pineuilh (Gironde) «La Commanderie»; n. 14: Périgueux (Dordogne); n. 15: Beaugard-Vendon (Puy-de-Dôme) «Les Bercias»; n. 16: Château-Chervix (Haute-Vienne) «Poumassada»; n. 17: Saint-Jean-Ligouire «Chalucet»; n. 18: Saint-Mathieu (Haute-Vienne) «Puységuy - terre D»; n. 19: Chazelles (Charente) «Grotte du Quéroy»; n. 20: Villejoubert (Charente) «Motte d'Andone»; n. 21: Saint-Yrieix (Charente) «Vénat»; n. 22: Courcoury (Charente-Maritime) «Terrier de la Fade»; n. 23: Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Maritime); n. 24: Barzan (Charente-Maritime) «Le Fâ»; n. 25: basse Vendée (Vendée); n. 26: Béruges (Vienne) «Le Bourg»; n. 27: Notre-Dame-d'Or (Vienne) «La Grimaudière»; n. 28: Montrichard (Indre-et-Loire); n. 29: Amboise (Indre-et-Loire) «La Loire, en aval du pont d'Amboise»; n. 30: Saint-Étienne-de-Chigny (Indre-et-Loire) «Pont Clouet»; n. 31: région de Saumur (Maine-et-Loire); n. 32: Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire) «Bernier» et «Port Thibault»; n. 33: Nantes (Loire-Atlantique); n. 34: Donges (Loire-Atlantique) «Pont de la Guesne»; n. 35: Le Bono (Morbihan) «Le Rocher - T.2»; n. 36: Caudan (Morbihan) «Ty-Neuzygannd»; n. 37: Fyé (Sarthe) «Les Brières - Carrière Nanteuil»; n. 38: Rennes (Ille-et-Vilaine) «Quais de la Vilaine»; n. 39: Saint-Jean-Trolimon (Finistère) «Tronoën»; n. 40: Spézet (Finistère) «Kerléonet»; n. 41: Aurigny (Iles Anglo-normandes) «Nunnery».

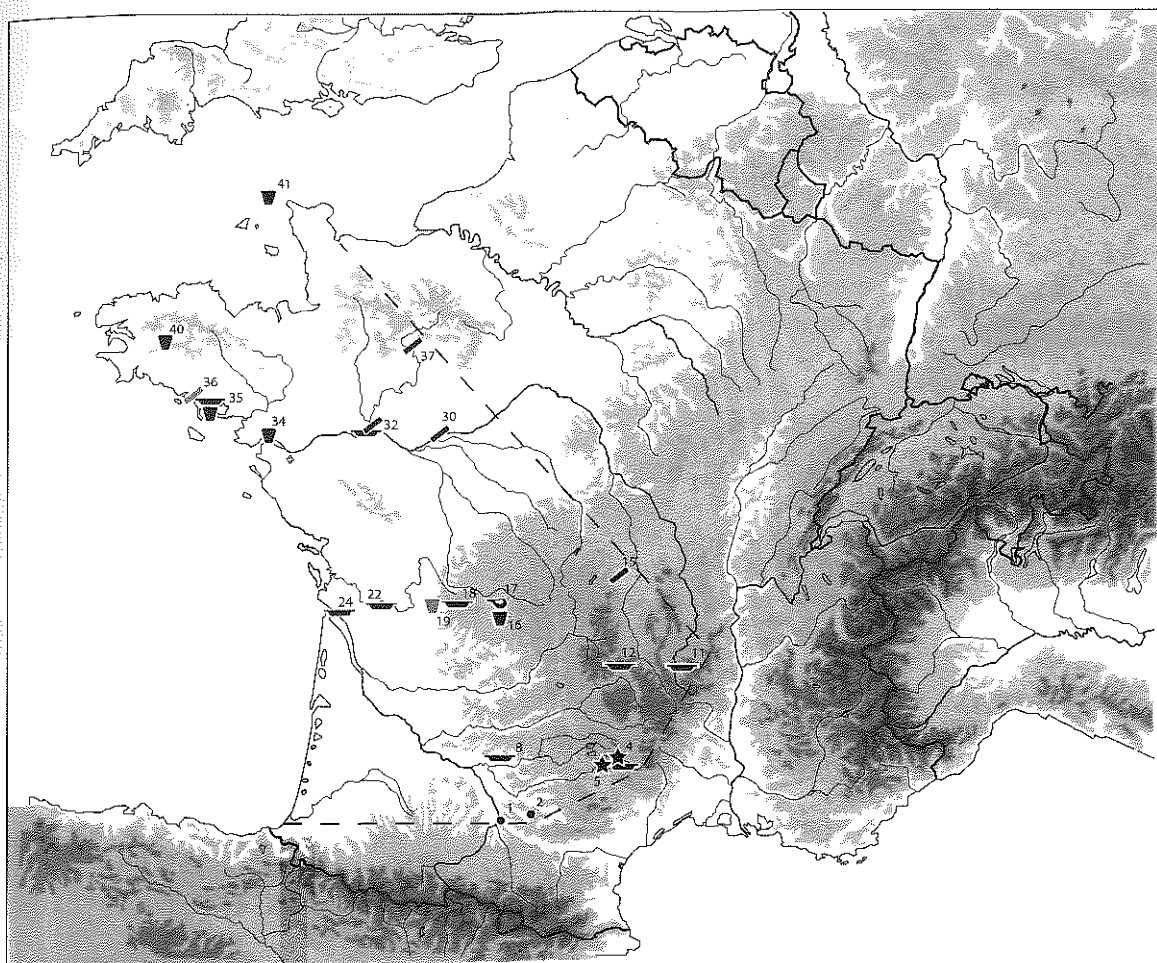


FIG. 2. Objets métalliques d'origine ou d'imitation italique en Gaule occidentale, du VI<sup>e</sup> au début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les numéros renvoient à la liste annexée à la figure 1.

- l'agglomération de hauteur de Cordouls fournit, parmi d'autres céramiques d'importation, des tessons de 5 canthares en bucchero nero et jalonne une voie de pénétration vers le nord qui, partant du seuil de Naourouze, permettait de rejoindre la vallée de l'Agout, le bassin du Tarn et, plus loin encore, la façade occidentale du Massif central;

- l'extrémité de plateau barré du Puech de Mus donne, entre autres objets d'importation, des tessons d'amphores étrusques, du bucchero nero mais aussi des fragments d'au moins trois bassins étrusques en bronze; au sud de Millau et des gorges du Tarn, le site constituait une étape sur la voie donnant l'accès le plus direct au cœur du Massif central à partir de la basse et moyenne vallée de l'Hérault.

Au nord-ouest de ces sites,<sup>1</sup> on ne rencontre plus que des tessons de céramiques d'origine ou d'imitation grecque (vases attiques, vases tournés à pâte claire ou grise monochrome et amphores de Marseille pour l'essentiel), ainsi que des objets en métal de provenance italique. Dans les régions les plus éloignées du Midi, à l'approche de la côte atlantique, seuls les seconds sont encore présents et pénètrent profondément jusque dans le Massif armoricain pour atteindre la Manche,

<sup>1</sup> Nous ne prenons pas en compte les régions qui se trouvent au nord du Massif central, tel le Berry, car celles-ci sont alimentées en produits étrusques qui transitent principalement par l'axe Rhône-Saône (amphores) et les cols des Alpes occidentales (vases métalliques), c'est-à-dire par des réseaux qui n'intéressent pas directement le thème du colloque.

et ce dès la fin de l'âge du Bronze. En résumé, on constate que les objets métalliques originaires d'Italie circulent beaucoup plus loin et plus précocement en Gaule occidentale que les céramiques méditerranéennes.

Dans la mesure où nous prenons uniquement en considération les importations italiennes dans cette étude des dernières auréoles de diffusion des produits méditerranéens en Gaule occidentale, notre corpus n'est constitué que de pièces en métal. Il correspond à un inventaire raisonné à partir duquel nous proposerons un canevas analytique et interprétatif. On s'interrogera notamment sur le caractère aléatoire ou bien organisé des trafics d'objets italiens, sur les itinéraires qu'ils purent emprunter, et sur ce qu'ils recouvrent et peuvent apporter à la connaissance de l'économie et des relations de toutes natures nouées entre des régions éloignées, relevant d'univers culturels différents.

## 2. REMARQUES LIMINAIRES POUR UNE JUSTE APPRÉCIATION DE L'INVENTAIRE

En préambule à l'inventaire, quelques remarques sur l'histoire de la recherche et l'approche que nécessite l'étude du mobilier métallique, notamment dans l'ouest de la Gaule, s'imposent et donneront, nous l'espérons, une appréciation différente de ce qui pourrait apparaître au premier abord comme une compilation assez limitée d'objets au contexte souvent mal documenté.

Dans l'ouest de la France, le premier âge du Fer est dans l'ensemble une période peu étudiée, faute d'un nombre suffisant de chercheurs et de sites emblématiques qui seraient à même de fédérer les volontés. Pour rester dans le domaine de la Protohistoire, le Néolithique, la fin du second âge du Fer, ou bien même l'âge du Bronze ont focalisé l'attention des spécialistes, ce qui par contraste a pu donner la fausse impression que les régions atlantiques étaient pauvres, repliées sur elles-mêmes, traditionalistes ou attardées par rapport aux autres dans la première moitié du premier millénaire avant J.-C.<sup>1</sup> Relevons en outre que la grande époque des fouilles et découvertes relatives à cette période reste la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., quand bien même l'activité était-elle moins soutenue que dans l'Est ou le Sud de la France. Au siècle suivant, l'essentiel des objets italiens découverts provient de trouvailles fortuites et ce n'est que depuis une dizaine d'années que de nouvelles recherches sont entreprises sur le terrain, essentiellement en raison du développement de l'archéologie préventive. Ce renversement de tendance, s'il se confirme, devrait fournir dans les prochaines années les moyens de tester nos interprétations, de les dépasser et sans aucun doute d'enrichir rapidement, en quantité comme en qualité, nos données.

Le second point noir de notre dossier tient à une pratique répandue dans la France du XIX<sup>e</sup> s. qui consistait à falsifier les provenances d'objets archéologiques remarquables, généralement en bronze, de façon à les attribuer à des régions pauvres en vestiges et où les antiquaires, puis les musées, étaient plus désireux qu'ailleurs d'obtenir de quoi enrichir leur collection. Ces falsifications portèrent sur de petits objets faciles à acheter sur le marché des antiquités, telles que fibules et statuettes italiennes, mais dans quelques régions comme l'Auvergne, de véritables faussaires et trafiquants parvinrent à écouler avec de fausses provenances locales des objets parfois exceptionnels. Ce fut par exemple le cas d'un peintre verrier installé près de Clermont-Ferrand, G. Fabre, qui réussit, bien avant l'affaire de Glozel, à vendre comme provenant d'Auvergne, outre de nombreuses fibules, haches et statuettes, une passoire et une agrafe de ceinturon italiennes («département du Cantal»), une œnochoé étrusque (dite de «Menet»), ou encore les fragments d'un char cultuel miniature villanovien («Néris-les-Bains», «Clermont-Ferrand», «Lezoux»)... Nous avons dévoilé et examiné ailleurs ces duperies et autres errements (fautes d'identification, mauvaises interprétations des contextes de découverte, mélanges de collection) dans la mesure où ils occultaient complètement la question des importations méditerranéennes en Gaule centrale et occidentale.<sup>2</sup> Retenons simplement qu'ils rendent encore aujourd'hui la tâche d'inventaire délicate et qu'ils contribuent à un examen peut-être plus critique qu'ailleurs des trouvailles anciennes.

<sup>1</sup> MILCENT 1994, p. 28.

<sup>2</sup> MILCENT à paraître.

D'autres filtres nuisent à l'appréciation du phénomène des importations, mais ils sont engendrés cette fois-ci par les sociétés protohistoriques elles-mêmes. En premier lieu, il faut considérer que les pratiques culturelles de la Gaule occidentale ne sont guère propices à la découverte d'objets métalliques d'importation. Dans les autres régions de l'Europe, pour l'époque qui nous intéresse, les tombes, les sanctuaires et dépôts rituels, les épaves sont les contextes privilégiés d'abandon, volontaire ou non, de ces objets, tandis que dans le domaine atlantique, sauf exceptions :

- les pratiques funéraires laissent rarement des traces archéologiques et encore est-ce le plus souvent sous la forme de sépultures à crémation, où le matériel associé au défunt est en grande partie consommé par les flammes du bûcher. Concernant le mobilier funéraire déposé dans la tombe et laissé intact, la sélection est drastique puisqu'il se résume à un, deux ou trois vases contenant les restes incinérés et quelques offrandes alimentaires;

- les sanctuaires apparaissent peu structurés et ne semblent pas connaître avant le IV<sup>e</sup> s. d'aménagements spécifiques. Ils sont par conséquent difficiles à identifier et ne sont pas le théâtre d'offrandes répétées, abondantes ou diversifiées. Ce n'est véritablement qu'à l'époque suivante, au deuxième âge du Fer, que seront constitués de vastes sanctuaires pérennes, ouverts à des communautés et groupes sociaux à la fois divers et importants;

- les dépôts d'objets métalliques sont très abondants en revanche, mais ils ne sont constitués intensivement en milieu terrestre qu'à deux époques qui intéressent notre sujet, entre 950 et 800 av. J.-C. (Bf 3 en chronologie française, Ha B2-3 selon la terminologie allemande) d'une part, entre 650 et 550 av. J.-C. d'autre part, c'est-à-dire pendant une grande partie du Ha moyen (Ha D1). Si les dépôts du Bronze final sont effectivement très propices à la conservation d'objets métalliques d'importation, en raison du spectre très large des bronzes représentés, il n'en va pas de même pour ceux du Ha moyen qui présentent des modes de constitution plus simples: les haches à douille quadrangulaire sont les seuls éléments mobilisés dans les dépôts du Massif armoricain, tandis qu'ailleurs, en Centre-Ouest et dans le Massif central, ce sont essentiellement les parures annulaires féminines qui prennent ce rôle. Les objets déposés intentionnellement en milieu humide, du fait des problèmes qu'ils posent aux archéologues en terme d'accès et de conditions de découverte, ne compensent guère ces lacunes pour le premier âge du Fer;

- les rivages atlantiques sont défavorables à la conservation, la détection et la fouille des épaves. Aucune n'est d'ailleurs attestée sur la côte atlantique pour le Bronze final et le premier âge du Fer. Quelques pirogues envasées dans les cours d'eau restituent parfois des objets, mais rien qui puisse à ce jour intéresser notre propos.

En second lieu, il convient de s'arrêter sur un aspect fondamental de l'économie des sociétés protohistoriques: le métal quel qu'il soit, le bronze *a fortiori*, représente un matériau de valeur dont l'avenir est d'être, après un long usage, récupéré, recyclé, c'est-à-dire refondu ou rebattu, de manière à devenir un nouvel objet, du moins lorsqu'il reste cantonné à la sphère économique et profane. C'est pourquoi la mise au jour d'un fragment d'importation métallique en contexte d'habitat ne doit en aucun cas être sous-estimée, par exemple en plaçant à tort l'objet au même rang que le reste du mobilier; elle représente presque toujours l'exception, notamment en comparaison de la trouvaille d'un tesson importé en céramique dont on sait qu'il s'agit d'un élément peu destructible et qui se prête très mal à un recyclage ne laissant aucune trace archéologique. Et lorsque cette découverte est rapprochée d'une ou deux autres semblables, mais en des lieux différents, cela permet d'envisager raisonnablement que ces importations métalliques, qui survécurent aux affres du recyclage, trahissent la diffusion à grande échelle d'une même série, c'est-à-dire à plusieurs dizaines ou centaines d'exemplaires. Point n'est donc besoin d'attendre la découverte de 10 ou 15 bassins étrusques en Gaule occidentale pour comprendre qu'il s'agit là d'une catégorie de récipients assez largement exportée aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Il est nécessaire de ne pas sous-évaluer non plus la valeur qui était accordée à ces objets par les sociétés gauloises. Dans le cas de la vaisselle d'importation, dissipons un malentendu et comparons judicieusement ce qui peut l'être: les vases métalliques dans l'Antiquité sont la vaisselle de luxe par excellence et avaient une valeur supérieure à celle qui était accordée à la plupart

des céramiques. Il est logique d'observer que les vases les plus chers, ceux qui suscitaient les demandes les plus fortes et les contreparties les plus importantes, soient ceux qui circulèrent le plus loin, ce qui tempère par la même occasion l'impression que ces quelques récipients de métal ne joueraient qu'un rôle négligeable dans l'établissement de flux conséquents de denrées à longue distance.

En résumé, c'est dire combien les découvertes d'objets en métal d'origine italique ont un statut singulier en Gaule occidentale et ne sauraient être confrontées sans précautions à celles que l'on connaît dans les régions voisines. Les écueils que l'on vient de soulever expliquent dans une large mesure la faiblesse relative des effectifs et requièrent une appréciation pondérée du corpus exploitable.

### 3. INVENTAIRE DES PRODUCTIONS MÉTALLIQUES D'ORIGINE OU D'IMITATION ITALIQUE EN GAULE OCCIDENTALE, PAR CATÉGORIES FONCTIONNELLES ET TYPES

#### 3. 1. *Les lames de hache (7 objets dont 5 assurés)*

Lames à œillet et emmanchement transversal en bronze: 4 exemplaires dont 2 assurés

- Montrichard (Indre-et-Loire): un exemplaire dont les circonstances de découverte sont inconnues;<sup>1</sup>

- Périgueux (Dordogne): un exemplaire conservé au Pitt Rivers Museum à Farnham dont Jacques Briard indique que la provenance n'est pas assurée (s'agit-il simplement du lieu d'achat de la pièce?);<sup>2</sup>

- Pineuilh (Gironde): «La Commanderie» un exemplaire recueilli en prospection de surface avant 1956;<sup>3</sup>

- Rennes (Ille-et-Vilaine) «Quais de la Vilaine»: un exemplaire découvert assurément au XIX<sup>e</sup> s. dans des travaux d'aménagement d'une maison sur les quais de la Vilaine (FIG. 3, n. 5). Objet attribuable au X<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>4</sup>

Lames à épaulement: 3 exemplaires assurés

- Amboise (Indre-et-Loire) «La Loire, en aval du pont d'Amboise»: un exemplaire en bronze à rebords développés attribuable au IX<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C.; trouvé dans le lit de la Loire (FIG. 3, n. 6);<sup>5</sup>

- région de Saumur (Maine-et-Loire): un exemplaire à emmanchement à douille circulaire et anneau, en bronze, originaire du nord-est de l'Italie ou des Alpes orientales, attribuable au courant du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. La découverte locale semble assurée (FIG. 4, n. 1);<sup>6</sup>

- Villejoubert (Charente) «Motte d'Andone» un exemplaire à douille quadrangulaire en fer, d'origine nord-italique, associé au mobilier d'une tombe à épée hallstattiennne de la première moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FIG. 4, n. 2).<sup>7</sup>

#### 3. 2. *Les fibules (19 objets dont 11 assurés)*

Fibules en bronze à arc coudé et enroulement, dérivées du type de Cassibile:  
4 exemplaires dont 3 assurés

- Notre-Dame-d'Or (Vienne) «La Grimaudière»: un fragment, découvert dans un dépôt de bronzes caractéristiques du Bf 3 atlantique (FIG. 3, n. 3).<sup>8</sup> Il accompagnait d'autres fragments de

<sup>1</sup> CORDIER 1976, p. 550, fig. 3, n. 25.

<sup>2</sup> BRIARD 1970, p. 26; CHEVILLOT 1981, pl. 12. Rappelons qu'une hache du même type, conservée cette fois-ci au musée de Périgueux, reste sans provenance et ne peut être assimilée par conséquent à une éventuelle découverte locale.

<sup>3</sup> CHEVILLOT 1989, p. 159, p. 232, pl. 320, n. 2.

<sup>4</sup> BRIARD 1970, pp. 25-26, fig. 1, n. 4.

<sup>5</sup> CORDIER 1984, fig. 3, n. 3.

<sup>6</sup> CORDIER, GRUET 1975, p. 232 et 284, fig. 47 n. 3.

<sup>7</sup> DEBORD *et alii* 2000, fig. 8.

<sup>8</sup> MILLOTTE, RIQUET 1959, pl. 4 n. 26; DUVAL *et alii* 1974, p. 33, fig. 19, n. 6.

fibules qui ont disparu et 3 objets «proto-launaciens»: <sup>1</sup> une applique à renflement central conique et deux fragments de bracelets; <sup>2</sup>

- Saint-Yrieix (Charente) «Vénat»: deux fragments avec un arc de section sub-quadrangulaire (FIG. 3, nn. 1-2), découverts dans un dépôt de bronzes caractéristiques du Bf 3 atlantique. <sup>3</sup> On compte parmi les nombreux objets du dépôt 3 pièces «proto-launaciennes» au minimum: une hache à ailerons terminaux, une herminette à ailerons monofaces et un bracelet à décors incisés «en échelle»; <sup>4</sup> 5 ou 6 racloirs triangulaires perforés ne doivent pas forcément être ajoutés à cette liste; <sup>5</sup>

- Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) un fragment avec un arc de section circulaire et décor incisé, dont les circonstances de découverte sont inconnues <sup>6</sup> (FIG. 3, n. 4). L'objet, s'il a bien été découvert localement, doit provenir du plateau de Vieille-Toulouse qui a livré du mobilier métallique et de la céramique de la fin de l'âge du Bronze. <sup>7</sup>

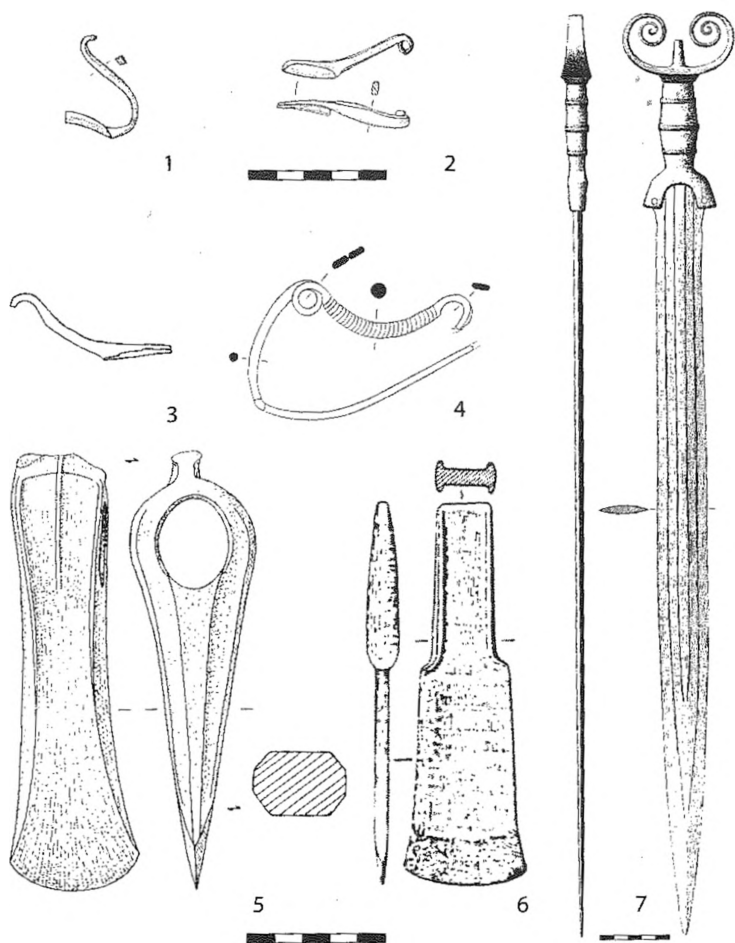


FIG. 3. Fibules, haches et épée italiques en Gaule occidentale (milieu <sup>x</sup><sup>e</sup>-début du <sup>viii</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C.). Nn. 1-2: Saint-Yrieix «Vénat» (d'après Coffyn *et alii* 1981); n. 3: Notre-Dame-d'Or «La Grimaudière» (d'après Millotte, Riquet 1959); n. 4: Vieille-Toulouse (d'après Tendille 1980); n. 5: Rennes «Quais de la Vilaine» (d'après Briard 1970); nn. 6-7: Amboise «La Loire, en aval du pont d'Amboise» (d'après Cordier 1984; 1985).

<sup>1</sup> Nous qualifions de «proto-launaciens» les pièces en bronze des dépôts du Bf 3 dont la fonction et la morphologie inspireront les productions que l'on trouve presque exclusivement dans les dépôts launaciens, c'est-à-dire dans les assemblages non funéraires de bronzes constitués entre le milieu du <sup>vii</sup><sup>e</sup> et le milieu du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C. en Languedoc central et occidental. Ces prototypes des séries launaciennes sont très vraisemblablement des productions languedociennes des <sup>x</sup><sup>e</sup>-<sup>ix</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C. qui ont été exportées puis stockées dans les dépôts de la Gaule atlantique. L'indigence des dépôts du Bronze final en Gaule méditerranéenne explique que les bronzes proto-launaciens soient si peu documentés dans leur région probable d'origine.

<sup>3</sup> COFFYN *et alii* 1981, pl. 27, nn. 34-35.

<sup>2</sup> PAUTREAU 1979, pl. 82, n. 5, pl. 80, nn. 19-22.

<sup>4</sup> COFFYN *et alii* 1981, pl. 17, nn. 1-2; pl. 38, n. 17.

<sup>5</sup> COFFYN *et alii* 1981, pl. 23, nn. 12-17. La question de l'origine des racloirs triangulaires du Bronze final n'est pas encore tranchée car il pourrait s'agir d'outils languedociens importés, ou bien d'outils atlantiques imités ensuite en Languedoc au premier âge du Fer: GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, pp. 354-355.

<sup>6</sup> TENDILLE 1980, p. 165, fig. 1 n. 1.

<sup>7</sup> FOUET, SAVÈS 1971, pp. 56-57.



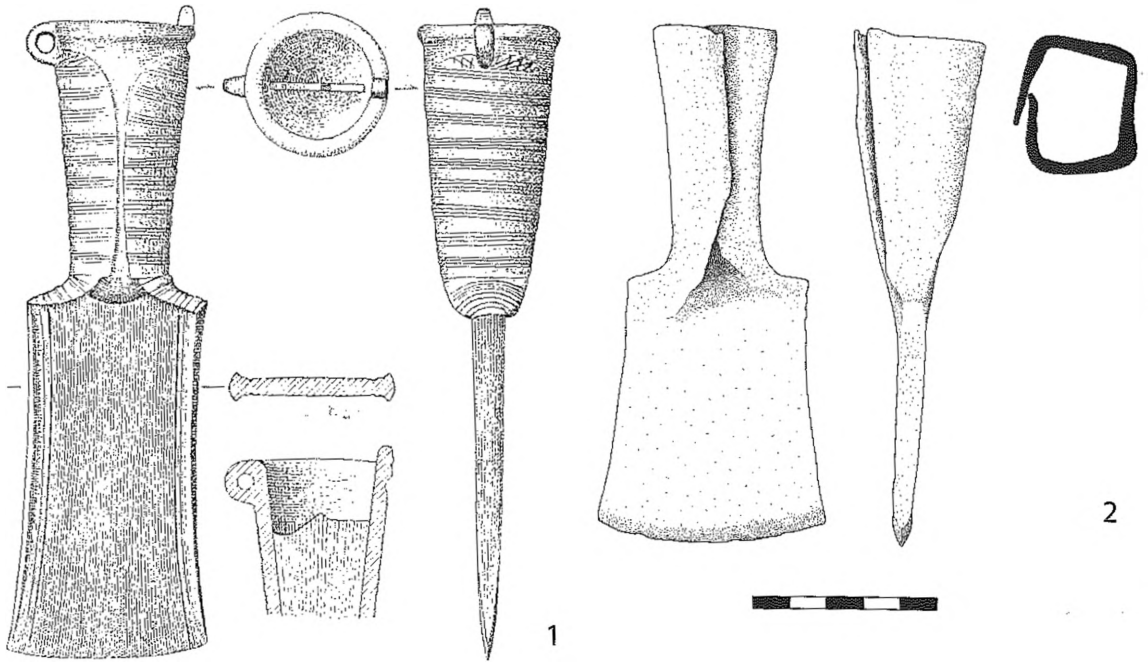


FIG. 4. Haches à douille et épaulement italiques en Gaule occidentale (fin VIII<sup>e</sup>-première moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.). N. 1: environs de Saumur (d'après Cordier, Gruet 1975); n. 2: Villejoubert «Andone» (d'après Debord *et alii* 2000).

Fibules en bronze à arc renflé:  
12 exemplaires dont 6 assurés

- Agen (Lot-et-Garonne) «Lacrombe»: un exemplaire fragmentaire «a sanguisuga» et porte-ardillon court en étrier, attribuable à la fin du VIII<sup>e</sup> ou la première moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FIG. 5, n. 1). Circonstances de découverte inconnues;<sup>1</sup>
- Agen (Lot-et-Garonne) «Plateau de l'Ermitage»: un exemplaire fragmentaire «a navicella» et boutons latéraux, attribuable à la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. ou au début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Circonstances de découverte inconnues;<sup>2</sup>
- Aiguillon (Lot-et-Garonne) «Sainte Radegonde»: un exemplaire fragmentaire «a sanguisuga» et porte-ardillon allongé, attribuable à la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. Circonstances de découverte inconnues;<sup>3</sup>
- basse Vendée (Vendée): un exemplaire «a navicella» dont les circonstances de découverte sont inconnues;<sup>4</sup>
- Béruges (Vienne) «Le Bourg»: un exemplaire fragmentaire «a navicella», découvert en prospection sur un éperon barré occupé dans le courant du premier âge du Fer;<sup>5</sup>
- Nantes (Loire-Atlantique): un exemplaire fragmentaire «a navicella» du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. dont la découverte locale est attestée (FIG. 5, n. 7). Il comporte des réparations et une patine brune qui indique probablement un abandon en milieu humide;<sup>6</sup>
- Saint-Etienne-du-Valdonnez (Lozère) «Le Freyssinel tumulus XL»: un exemplaire fragmentaire «a sanguisuga» et porte-ardillon allongé du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FIG. 5, n. 6). Il était associé, dans une tombe à inhumation(s ?) sous tumulus, à des vases dont l'un, excisé, est attribuable à la même époque;<sup>7</sup>

<sup>1</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 54, fig. 8, n. 12.

<sup>2</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 54, fig. 17, n. 1.

<sup>3</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 54, fig. 12, n. 9.

<sup>4</sup> BREUIL 1902, p. 28.

<sup>5</sup> CHABANNE, PAUTREAU 1986, p. 70, fig. 19.

<sup>6</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 53, fig. 11, n. 4; SANTROT, MEURET 1999, p. 74, nn. 130-131.

<sup>7</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 54; DEDET 2001, p. 90, fig. 85 D.



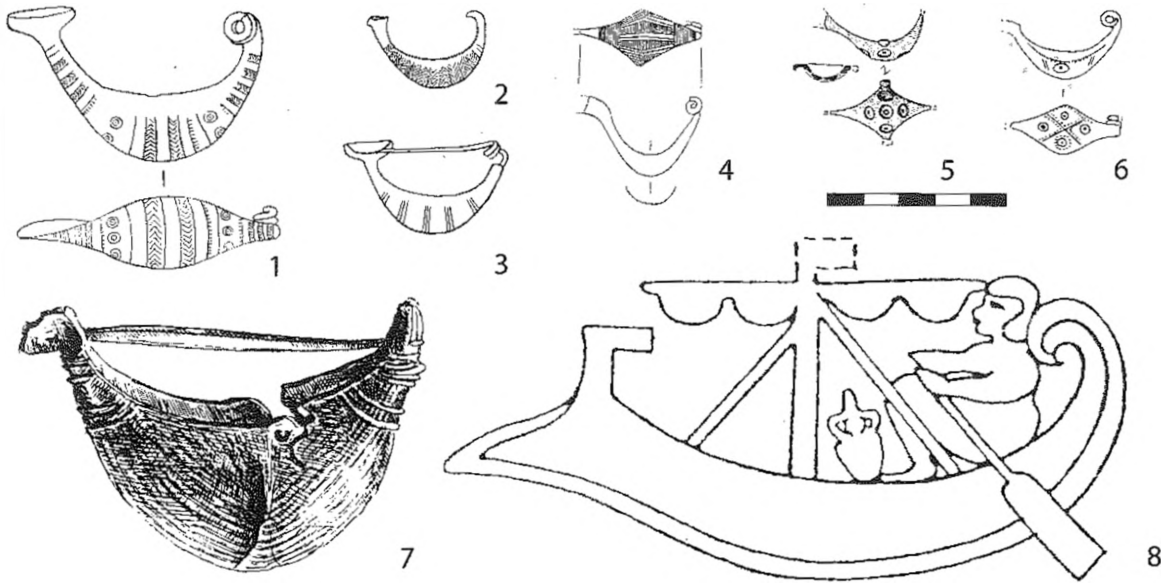


FIG. 5. Fibules italiqnes naviformes en Gaule occidentale (VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et gravure sur ivoire d'un bateau rond étrusque de la fin du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. N. 1: Agen «Lacrombe» (d'après Duval *et alii* 1974); nn. 2-3: Saint-Fort-sur-Gironde (d'après Duval *et alii* 1974); n. 4: Vieille-Toulouse (d'après Tendille 1980); n. 5: Saint-Félix-de-Sorgues «Tombeau de Mascourbe» (d'après Feugère dans Gruat 1995); n. 6: Saint-Etienne-du-Valdonnez «Le Freyssinel - tumulus XL» (d'après Morel dans Dedet 2001); n. 7: Nantes (d'après Paren-teau dans Santrot, Meuret 1999); n. 8: Chiusi (d'après Basch dans Pomey 2002).

- Saint-Félix-de-Sorgues (Aveyron) «Tombeau de Mascourbe»: un exemplaire fragmentaire «a navicella» et boutons latéraux, avec cinq cupules qui devaient recevoir des incrustations en pâte de verre (FIG. 5, n. 5). L'objet, peut-être une production du nord de l'Étrurie, appartient à la seconde moitié du VII<sup>e</sup> ou au début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il est issu d'un dolmen fouillé vers 1870;<sup>1</sup>

- Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Maritime): deux exemplaires «a sanguisuga», dont l'un est fragmentaire, à porte-ardillon en étrier, attribuables aux deux premiers tiers du VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FIG. 5, nn. 2-3). Le contexte de découverte, un tumulus, serait fiable;<sup>2</sup>

- Saint-Jean-Trolimon (Finistère) «Tronoën»: un exemplaire fragmentaire «a sanguisuga» avec porte-ardillon allongé, attribuable à la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>3</sup> Il proviendrait d'un site correspondant à un sanctuaire laténien dont les offrandes les plus anciennes remontent au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais n'est pas signalé par l'auteur des fouilles;

- Vieille-Toulouse (Haute-Garonne): un exemplaire fragmentaire «a navicella», sans doute à porte-ardillon allongé, de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FIG. 5, n. 4).<sup>4</sup> L'objet, s'il a bien été découvert localement, doit provenir du plateau de Vieille-Toulouse qui a livré du mobilier métallique du Ha moyen.<sup>5</sup>

#### Fibules autres en bronze: 3 exemplaires dont 2 assurés

- Montauban (Tarn-et-Garonne) «Gasseras»: un exemplaire à arc doublement spiralé en «lunette», attribuable au IX<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. et originaire des régions bordant l'Adriatique et les Alpes orientales. Circonstances de découverte inconnues;<sup>6</sup>

<sup>1</sup> GRUAT 1995, p. 192, fig. 10 n. 4.

<sup>2</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 50, fig. 8, nn. 3 et 7; information J. Gomez de Soto.

<sup>3</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 24, 51, fig. 12, n. 8.

<sup>4</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 52, fig. 16, n. 2; TENDILLE 1980, p. 165, fig. 2, n. 2.

<sup>5</sup> FOUET, SAVÈS 1971, pp. 56-57.

<sup>6</sup> LADIER 1984.

- Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne) «Chalucet»: un exemplaire zoomorphe (équidé?) fragmentaire, avec sur l'arc des stries incisées et deux encoches à incrustation, sans doute pour des barrettes de corail, d'origine nord-italique et attribuable à la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FIG. 7, n. 1). Objet découvert en prospection avec des tessons de la fin du premier âge du Fer, sur un site d'épéron sans doute barré;<sup>1</sup>

- Saint-Jean-Trolimon (Finistère) «Tronoën»: un fragment avec arc multicurviligne serpentine attribuable à la fin du VIII<sup>e</sup> ou la première moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>2</sup> L'objet provient assurément des fouilles de P. du Châtellier réalisées sur un sanctuaire laténien dont les offrandes les plus anciennes remontent au V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

### 3. 3. *Les situles (7 objets dont 6 assurés)*

#### Situles en bronze tronconiques à bord rentrant: 4 exemplaires assurés

- Château-Chervix (Haute-Vienne) «Poumassada»: un exemplaire avec un fond rapetassé, dont l'anse et ses attaches avaient disparu (FIG. 6, n. 3). Le vase servait d'urne cinéraire dans une tombe sous tumulus et était associé à des vases peints au graphite des 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> quarts du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.;<sup>3</sup>

- Donges (Loire-Atlantique) «Pont de la Guesne»: un exemplaire dont l'anse et ses attaches avaient disparu. L'objet a été extrait d'un marécage en compagnie d'un poignard à antennes en fer et d'une épée longue à antennes en fer, avec garde de bronze, sans doute originaire du Sud-Ouest et attribuable à la transition VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>4</sup>

- Spézet (Finistère) «Kerléonet»: deux exemplaires dont les anses et leurs attaches avaient été enlevées (FIG. 6, n. 4). Les vases étaient emboîtés l'un dans l'autre et contenaient 89 haches à douille quadrangulaire armoricaines attribuables au Ha moyen.<sup>5</sup>

#### Situles en bronze autres: 3 exemplaires dont 2 assurés

- Aurigny (Iles Anglo-normandes) «Nunnery»: un exemplaire en tôle rivetée, à épaulement peu marqué et bord roulé vers l'extérieur, dont l'anse avait été supprimée. Vase sans doute d'origine nord-italique et attribuable au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., associé à une crémation déposée dans un coffre, vraisemblablement sous un petit tertre de pierres;<sup>6</sup>

- Chazelles (Charente) «Grotte du Quéroy»: un fragment supérieur d'une situle à col tronconique et bord roulé vers l'extérieur, d'environ 55 cm de diamètre à l'ouverture (FIG. 6, n. 5).<sup>7</sup> La pièce peut être rapprochée de la situle tronconique de la tombe à char 44/2 du Dürnberg, en Autriche, qui présente un diamètre à l'ouverture légèrement supérieur d'une quinzaine de cm.<sup>8</sup> La sépulture autrichienne est datée par le dépôt d'une coupe attique des environs de 470 av. J.-C. La situle de Chazelles est sans doute originaire du nord-est de l'Italie ou de l'est des Alpes, mais la petite taille du fragment et la présence d'une languette verticale de fixation ne permettent pas d'évacuer entièrement l'hypothèse d'une fabrication atlantique. Un horizon de la première moitié du V<sup>e</sup> s. (niveau 3a), qui n'est pas considéré comme une couche liée à un habitat, est représenté dans la grotte et doit correspondre au milieu de dépôt initial du fragment;

- Le Bono (Morbihan) «Le Rocher - T.2»: un exemplaire de type rhénano-tessinois dont l'anse avait été arrachée (FIG. 6, n. 8). L'objet, probablement attribuable à la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., servait d'urne à une crémation déposée dans une chambre appareillée sous un tumulus;<sup>9</sup>

<sup>1</sup> CHEVILLOT 1984, p. 26, pl. 16, n. 11.

<sup>2</sup> DUVAL *et alii* 1974, p. 51; COTTEN 1985, pl. 49, n. 3.

<sup>3</sup> CHEVILLOT 1983.

<sup>4</sup> BRIARD 1965, p. 245; BOULOUMIÉ 1977, fig. 12; SANTROT, MEURET 1999, p. 73 et 114.

<sup>5</sup> DU CHÂTELLIER 1901, p. 189, fig. 2.

<sup>6</sup> MARETT, DE GUÉRIN 1926; GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, fig. 4.

<sup>7</sup> GOMEZ DE SOTO 1978, fig. 10 n. 1.

<sup>8</sup> PENNINGER 1972.

<sup>9</sup> MILCENT 1994, p. 19, fig. 2, nn. 7-8.

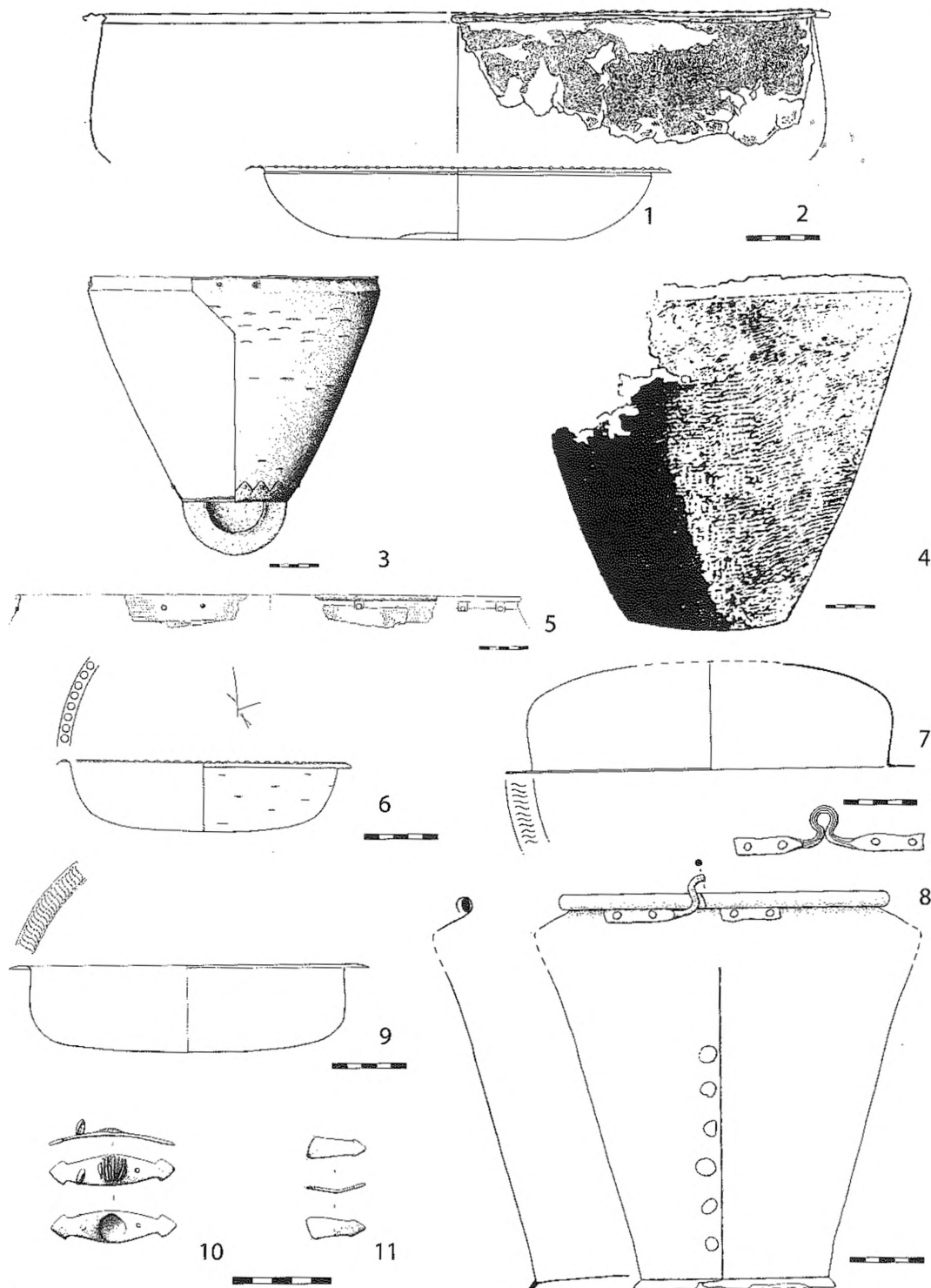


FIG. 6. Bassins et situles d'origine ou d'imitation italique en Gaule occidentale (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.).  
 Nn. 1-2: Saint-Pierre-Eynac «La Mouleyre» (d'après Dugas 1981 et Milcent 2004); n. 3: Château-Chervix «Poumassada» (d'après Chevillot 1983); n. 4: Spézet «Kerléonet» (d'après du Châtellier 1901); n. 5: Chazelles «Grotte du Quéroy» (d'après Gomez de Soto 1978); n. 6: Saint-Georges «Mons» (d'après Milcent 2004); nn. 7-8: Le Bono «Le Rocher - T.2» (d'après Milcent 1994); n. 9: Courcoury «Terrier de la Fade» (d'après Gomez de Soto, Vernou 2000); nn. 10-11: Sainte-Eulalie-de-Cernon «Puech de Mus» (d'après Gruat, Marty 2003).

3. 4. *Les bassins (12 objets assurés)*Bassins en bronze à bord perlé:  
3 exemplaires assurés

- Saint-Georges (Cantal) «Mons»: un exemplaire à profil ouvert, fond plat, rebord étroit à un rang de perles, du type de Brolio défini par D. Krauß, <sup>1</sup> attribuable à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou à la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FIG. 6, n. 6). Quelques incisions sur le fond pourraient correspondre à un signe proche de la lettre ψ. L'objet était associé (en tant que protection?) à une crémation contenue dans un cercle de dalles de pierre et disposée sous un tumulus;<sup>2</sup>

- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) «La Mouleyre»: un exemplaire à profil ouvert, fond ombiliqué et rebord à double rang de perles précédé d'un léger resserrement, du type Hohmichele de Krauß (FIG. 6, n. 1); un second exemplaire de grandes dimensions, profond et à profil resserré, avec un bord garni d'une seule rangée de perles et précédé d'un ressaut interne, appartient à la variante Osovo de Krauß (FIG. 6, n. 2). Le premier est d'origine étrusque, le second pourrait être importé de Sicile. Les deux bassins sont attribuables au dernier quart du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou bien au premier quart du siècle suivant. Ils étaient emboîtés l'un dans l'autre et servaient de réceptacle à un dépôt symbolique composé essentiellement de parures féminines appareillées et attribuables à la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>3</sup>

Bassins en bronze à profil ouvert et rebord large décoré d'une pseudo-tresse:  
3 exemplaires assurés

- Courcoury (Charente-Maritime) «Terrier de la Fade»: un exemplaire à rebord ponctué et estampé d'esses (FIG. 6, n. 9).<sup>4</sup> Le vase était placé au-dessus ou auprès d'une crémation déposée au centre d'un probable tumulus délimité par un fossé circulaire. Un second récipient en bronze très fragmentaire, un vase à pied et deux coupes à pied, complétaient le mobilier. La coupe à marli en pâte claire tournée et à bandes peintes en rouge, importée de Gaule méridionale, peut être attribuée aux deux premiers tiers du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>5</sup> La datation de la tombe est donc sensiblement plus récente que celle qui était envisagée jusqu'à présent;

- Le Bono (Morbihan) «Le Rocher - T.2»: un exemplaire à rebord lisse orné d'esses estampées (FIG. 6, n. 7), découvert retourné au-dessus d'une crémation déposée dans une situle de type rhénano-tessinois. La tombe, en coffre et sous tumulus, date des deux premiers tiers du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.;<sup>6</sup>

- Saint-Mathieu (Haute-Vienne) «Puisséguy - tertre D»: un exemplaire à rebord décoré d'une «guirlande en relief». <sup>7</sup> L'objet était associé à une crémation sous tumulus, notamment à des parures féminines attribuables à LT A ancienne, soit au second ou troisième quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Bassins de type podaniptère en bronze à anses figurant des lutteurs:  
2 exemplaires assurés

- Barzan (Charente-Maritime) «Le Fâ»: un fragment d'anse (partie basse avec une palmette à 7 feuilles) attribuable à la fin du V<sup>e</sup> ou à la première moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il provient d'un site d'éperon dominant la Gironde qui a déjà livré 4 tessons attiques datés entre le début du V<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., ainsi que des pièces d'armement laténien contemporaines. Le lieu est délimité par un enclos fossoyé (rituel?) à la fin du second âge du Fer, puis est aménagé en sanctuaire à l'époque gallo-romaine;<sup>8</sup>

- Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire) «Bernier»: une moitié d'anse avec duelliste cuirassé et armé d'une épée au-dessus d'une palmette à sept feuilles, attribuable à la fin du V<sup>e</sup> ou plus

<sup>1</sup> KRAUß 1996.<sup>2</sup> MILCENT 2004.<sup>3</sup> DAUGAS 1981; MILCENT 2004.<sup>4</sup> GOMEZ DE SOTO, VERNOU 2000.<sup>5</sup> Avis donné par G. Marchand.<sup>6</sup> MILCENT 1994, p. 19, fig. 2, nn. 7-8.<sup>7</sup> ROULIÈRE *et alii* 1981.<sup>8</sup> MOHEN 1980, p. 159; ROBIN, GOMEZ DE SOTO 2003, p. 30; ADAM 2003, p. 64, fig. 37.

vraisemblablement à la première moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Pl. 1, b) découverte sur un vaste éperon barré, le Camp de César, sis à la confluence de la Maine et de la Loire.<sup>1</sup> Ce camp a livré de la céramique de la transition 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> âge du Fer.<sup>2</sup>

Bassins autres en bronze:  
4 exemplaires assurés

- Cayrac (Tarn-et-Garonne) «Les Plaines»: un exemplaire à rebord perlé, mais dont la vasque est ornée d'un décor au repoussé original, à thématique solaire. Ce dernier consiste en 4 larges ocelles ombiliquées, séparées par 4 séries de 4 rayons parallèles surmontés chacun d'un globule et disposées de manière rayonnante autour du fond, lui-même ombiliqué et cerclé. Le bassin accompagnait deux urnes cinéraires associées à deux épées à antennes, deux couteaux, une fibule, une trousse de toilette et une quarantaine de céramiques, attribuables au 3<sup>e</sup> quart du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. environ.<sup>3</sup> Si la morphologie du vase évoque les productions étrusques, le décor renvoie à une thématique symbolique qui n'est plus guère attestée à cette époque en Italie centrale, mais que l'on trouve encore au nord des Alpes, par exemple sur la coupe en or de la tombe I de Bad Cannstatt à Stuttgart, en Wurtemberg.<sup>4</sup> On envisagera qu'il s'agisse d'une production locale, ce qui donne aussi à penser que d'autres bassins à rebord perlé dans le sud de la France purent être élaborés sur place;

- Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) «Puech de Mus»: deux fragments d'attaches de bassins étrusques à poignée en oméga, attribuables à la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (FIG. 6, nn. 10-11).<sup>5</sup> Il proviennent d'un éperon fortifié et d'un niveau attribuable à la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le site a donné d'autres traces d'importations méditerranéennes, en particulier des tessons d'amphores étrusques;<sup>6</sup>

- Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) «Puech de Mus»: fragment d'un bassin étrusque sans anse, à profil ouvert et bord épaissi bordé d'un filet en relief.<sup>7</sup> Il s'agit d'un type bien attesté en Étrurie padane aux deuxième et troisième quarts du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>8</sup> L'objet provient d'un niveau attribuable à la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., qui livre par ailleurs une coupelle ocellée. Pour le contexte général, cf. ci-dessus.

3. 5. *Autre vaisselle (5 objets dont 4 assurés)*<sup>9</sup>

Cistes à cordons en bronze: 2 exemplaires dont 1 assuré

- Caudan (Morbihan) «Ty-Neuzyganned»: un exemplaire probable avec une anse en fer. L'objet, disparu sans qu'il fût décrit précisément, provenait d'un dolmen réutilisé;<sup>10</sup>

- Fyé (Sarthe) «Les Brières-Carrière Nanteuil»: un exemplaire représenté par une anse torsadée en bronze avec des extrémités repliées formant protomés d'oiseau. Il a été découvert fortuitement en même temps que des parures annulaires de LT A ancienne lors de travaux d'extraction et a pu appartenir à une sépulture bouleversée.<sup>11</sup> Bien qu'il soit tordu, ses dimensions permettent d'écarter l'hypothèse qu'il corresponde à une situle de type rhénano-tessinois.

<sup>1</sup> PROVOST 1983. Du fait de la quasi absence de contextes datés, la chronologie de ces bassins est peu assurée et repose sur des arguments stylistiques.

<sup>2</sup> CORDIER, GRUET 1975, p. 215, fig. 50 n. 1.

<sup>3</sup> LLECH 2003.

<sup>4</sup> JACOB 1995, p. 127, n. 419, pl. 78. La coupe appartient à une sépulture princière attribuable au Ha D2, c'est-à-dire contemporaine de la sépulture de Cayrac, et présente une thématique solaire: palmipèdes estampés sous le rebord, bourrelet annulaire entourant le pied, décor rayonnant sur la vasque de 16 ocelles séparées les unes des autres par 16 métopes constituées chacune de trois lignes descendant jusqu'à une ocelle.

<sup>5</sup> GRUAT, MARTY 2003, p. 11, fig. 22-23.

<sup>6</sup> GARCIA 1990, p. 114; GRUAT, MARTY 2000, p. 40.

<sup>7</sup> GRUAT, DELMAS 2001, n. 373, p. 244; objet vu.

<sup>8</sup> VON ELES MASI 1982, pp. 97-100.

<sup>9</sup> On signale plusieurs récipients en bronze dans différentes sépultures riches de la fin du premier âge du Fer en Gaule occidentale. Il pourrait s'agir d'importations, mais leur état de conservation ou leur disparition ne permettent plus d'identifier leur origine: vases des crémations sous tumulus de Lanouaille (Dordogne) «Le Tuckey» (LAVILLE, LAURENT 1984 fig. 5, a à c), de Courcoury (Charente-Maritime) «Terrier de la Fade», de Saint-Paul-des-Landes (Cantal) «Camp de Pradelle» (MILCENT 2004), de la tombe à char de Savigné (Vienne) «Gros Guignon» (CHAUVET 1927).

<sup>10</sup> MARSILLE 1913, p. 121; MILCENT 1994.

<sup>11</sup> SANTROT, MEURET 1999, pp. 142-143.

Enochoés en bronze étrusques:  
2 exemplaires assurés

- Beauregard-Vendon (Puy-de-Dôme) «Les Bercias»: un exemplaire massif du type «*Schnabelkanne*» à attache d'anse à volutes, attribuable au second tiers du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. et peut-être à un atelier de Vulci. Le vase a été mis au jour dans des circonstances restées imprécises, mais on peut faire l'hypothèse qu'il appartenait à une sépulture vu son état de conservation remarquable;<sup>1</sup>

- Saint-Étienne-de-Chigny (Indre-et-Loire) «Pont Clouet»: un exemplaire biconique avec une attache d'anse anthropomorphe représentant un personnage mythologique en course, vêtu seulement d'un capuchon et de poulaines ailées, attribuable au premier tiers du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. et à un atelier de Tarquinia ou Vulci. Le récipient paraît avoir été abandonné dans le lit d'une rivière.<sup>2</sup>

Lébès en bronze étrusque à protomés de griffon

- Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire) «Port Thibault»: un exemplaire représenté par un protomé de grande taille (25,5 cm de hauteur, 3,460 kg), attribuable à la fin du vii<sup>e</sup> ou au début du vi<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Pl. 1, a). Il s'agit du vestige du plus grand vase de bronze connu en Gaule après le cratère de Vix. L'objet a été mis au jour en contrebas de l'éperon barré du Camp de César, près d'un gué traversant un bras de la Loire.<sup>3</sup>

3. 6. Divers (3 objets assurés)

- Amboise (Indre-et-Loire) «La Loire, en aval du pont d'Amboise»: une épée villanovienne à antennes du type de Tarquinia, attribuable au ix<sup>e</sup> ou à la première moitié du viii<sup>e</sup> s. av. J.-C., trouvée dans le lit de la Loire (Fig. 3, n. 7);<sup>4</sup>

- Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron) «Chemin de Camillas»: une pince à épiler en bronze, avec bague de serrage et anneau de suspension, décorée de nodosités incrustées de pâte de verre, originaire de la culture de Golasecca (Fig. 7, n. 2). L'objet appartenait à une trousse de toilette comme on en connaît en Lombardie au dernier quart du vi<sup>e</sup> et au premier quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. (période Golasecca IIb). Il provient d'un niveau supposé hétérogène qui a livré entre autres éléments deux mors en fer à canons asymétriques pour chevaux attelés, un couteau à soie en fer, un anneau en fer et quelques tessons dont des fragments de céramique monochrome grise d'Occident datés de la fin du vi<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>5</sup> Son attribution à une sépulture aristocratique (à crémation?), avec sélection de pièces de harnachement issues d'un char, mérite d'être envisagée bien que les conditions de découverte ne permettent plus de la vérifier pleinement;

- Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) «Puech de Mus»: une coupelle en bronze à rebord ocellé, transpercée par un fiche en fer.<sup>6</sup> L'objet, comparable aux disques perlés et perforés, est, sinon d'origine, du moins d'inspiration étrusque. Il provient des mêmes secteur et niveau d'habitat attribuables à la seconde moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. que le bassin étrusque sans anse ci-dessus mentionné.

4. DES OBJETS NOMBREUX, APPARTENANT SOUVENT À DES SÉRIES

A la suite des remarques formulées plus haut et compte tenu de l'éloignement des régions qui nous occupent par rapport à la Méditerranée, nous faisons d'abord le constat que le nombre de pièces identifiées - 54 dont 41 disposent des garanties nécessaires - est important. Des éléments, tels le protomé de lébès et le podaniptère de Sainte-Gemmes-sur-Loire (Pl. 1, a-b), l'œnochoé de Saint-Étienne-de-Chigny, le podanipère de Barzan, sont en outre des productions de qualité supérieure, voire exceptionnelle, parfois de grande taille, qui donnaient à voir des figures

<sup>1</sup> MILCENT 2004, pl. 100, n. 6.

<sup>3</sup> GRUET 1945; PROVOST 1983, p. 214, plan fig. 1.

<sup>5</sup> SERRES 1994.

<sup>2</sup> MILCENT 2004, fig. 121.

<sup>4</sup> CORDIER 1985, fig. 2 n. 1.

<sup>6</sup> GRUAT, DELMAS 2001, p. 249, n. 389.

plastiques humaines ou mythologiques inhabituelles dans le contexte indigène. L'ensemble des importations couvre sans hiatus notable l'ensemble de la période comme on peut le constater sur un tableau chronologique (TAB. 1). Ce dernier met en valeur deux groupes d'objets qui réclament une approche différente: les uns font figure de pièces uniques en l'état de la recherche tandis que les autres, découverts en plusieurs exemplaires, appartiennent potentiellement ou assurément à des productions exportées en quantité.

#### 4. 1. *Importations 'uniques'*

On peut considérer que 19 éléments, soit un tiers environ des importations, correspondent pour l'heure à des productions attestées en un exemplaire sur notre terrain d'investigation. Certains, comme l'épée à antennes villanovienne d'Amboise, ou la pincette originaire de Golasecca de Roquefort-sur-Soulzon, correspondent de surcroît à des catégories fonctionnelles qui ne sont pas attestées par d'autres objets, ni même par des trouvailles comparables faites dans le reste de la Gaule.<sup>1</sup> Ce sont là, sous réserve que de nouvelles découvertes ne viennent bouleverser nos appréciations, les résultats d'échanges dont la nature et les parcours nous échappent en grande partie. Seuls la nature de l'objet et le contexte de découverte à Roquefort-sur-Soulzon, vraisemblablement une tombe aristocratique, peuvent laisser formuler l'hypothèse que l'élément de trousse de toilette est parvenu à l'occasion de voyages effectués au loin par un personnage important et peut-être originaire de Lombardie ou du Tessin.

Deuxième cas de figure très proche du précédent, des objets appartiennent certes à des catégories fonctionnelles attestées par d'autres produits, mais se singularisent par leur typologie et leur datation. C'est vrai de la fibule zoomorphe nord-italique de Saint-Jean-Ligoure ou encore du protomé de lèbès de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Enfin des pièces demeurent singulières sur le plan de la typologie en Gaule occidentale, alors même qu'elles participent d'une catégorie fonctionnelle bien documentée par ailleurs. Parmi les fibules, les exemplaires de Montauban et Saint-Jean-Trolimon se distinguent ainsi de la série partiellement contemporaine des fibules à arc naviforme par leur morphologie;<sup>2</sup> même chose pour les différents types de bassins à rebord perlé de Saint-Pierre-Eynac, Cayrac et Saint-Georges, le bassin à bord épaissi de Sainte-Eulalie-de-Cernon, les situles de différents profils d'Aurigny, du Bono, de Chazelles, les œnochoés de Saint-Étienne-de-Chigny et Beaugard-Vendon, la coupelle ocellée miniature de Sainte-Eulalie-de-Cernon: ces vases destinés pour l'essentiel au banquet et uniques en Gaule occidentale ont été diffusés parallèlement à des séries de bassins, situles et œnochoés de types autres. Au sujet des bassins à rebord perlé et de la coupelle ocellée toutefois, le nombre important de trouvailles réalisées en Languedoc et Provence invite à considérer que leur

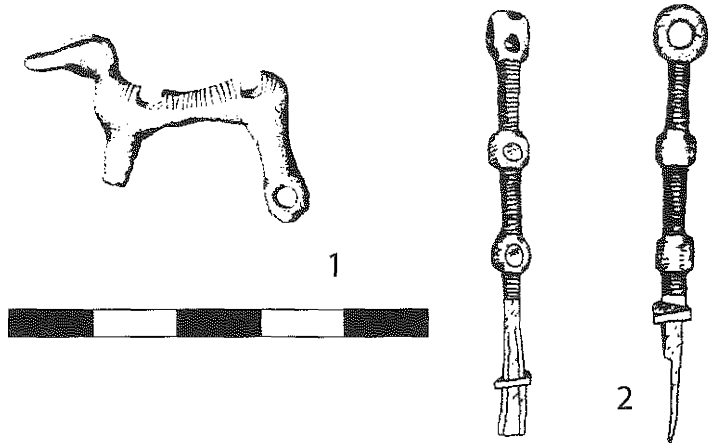


FIG. 7. Fibule et pince à épiler de la culture de Golasecca en Gaule occidentale (dernier quart VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.). N. 1: Saint-Jean-Ligoure «Chalucet» (d'après Chevillot 1984); n. 2: Roquefort-sur-Soulzon «Chemin de Camillas» (d'après Serres 1994).

<sup>1</sup> Il faut se tourner vers l'Allemagne du Sud-Ouest, plus précisément la région du centre princier du Hohenasperg pour trouver d'autres exemples de trousse de toilette de Golasecca hors d'Italie (exemplaires d'Eberdingen-Hochdorf: BIEL 1988, pp. 156-157, fig. 3).

<sup>2</sup> Des fibules italiennes trouvées en Gaule occidentale, telle celle qui provient du camp de Roquefort à Lugasson en Gironde (DUVAL *et alii* 1974, p. 52 fig. 5, n. 1), sont antérieures à la seconde moitié du X<sup>e</sup> s., si bien qu'il ne faudrait pas croire, compte tenu du cadre chronologique retenu, que les échanges avec l'Italie ne débutèrent qu'avec le Bf 3.



950 av. J.-C.	haches à oeillet	haches à douille et épaulement	fibules type Cassiole	fibules à arc renflé	fibules autres	bassins à rebord perlé	bassins à rebord tronçonniques	bassins à rebord estampés	bassins autres	podanpières	vases autres	divers
Ha B2-3 / Bf 3	Reines Montfichard Périgueux		N-D-d'Or St-Yrieix St-Yrieix Vielle-Toulouse									
800	Pineuilh	Amboise			Montauban							Amboise
Ha C / Ha ancien		Saumur Villejoubert	St-Fort-sur-Gironde St-Fort-sur-Gironde Agen Nantes St-Jean-Troilimon Béruges basse Vendée	St-Jean-Troilimon								
650			St-Félix-de-Sorgues Aiguillon Agen St-Etienne-du-Valdonnez Vielle-Toulouse									
Ha D1-2 / Ha moyen						St-Pierre-Eynac St-Pierre-Eynac					Ste-Gemmes	
							Spézet Spézet Donges				Aurigny	
520					Chalucet							
Ha D3-LT A ancienne / Ha final et transition LT							St-Georges Château-Chervix Le Bono Courçoury St-Mathieu					Roquefort-sur-Soulzon Le Bono Caudan Fyé Chazelles
420												
LT A récente												Ste-Eulalie Ste-Eulalie Ste-Eplafie Beauregard-Vendon Ste-Eulalie
												Ste-Gemmes Barzan

Tab. 1. Distribution dans le temps des importations métalliques (sites) et des séries, assurées ou potentielles (traits verticaux gris), en fonction des catégories typologiques. En italique, les découvertes dont la provenance n'est pas pleinement assurée.

rareté au nord-ouest des Cévennes n'est pas représentative de la réalité archéologique et qu'une quantité plus importante en a été diffusée. La remarque ne s'applique peut-être pas au bassin de Cayrac, dont les motifs solaires évoquent plutôt les décors symboliques que l'on trouve sur quelques haches-simulacres à douille armoricaines et launaciennes contemporaines (FIG. 8, n. 4), et donnent à penser que ce vase put être, éventuellement avec d'autres bassins, fabriqué en Gaule méridionale à partir de modèles italiques.

Les contextes de découverte des importations à caractère isolé sont extrêmement diversifiés - milieux humides, dépôts terrestres, sépultures et habitats -, sans que l'on puisse dégager un contexte privilégié. On remarquera juste que la fibule serpentiforme de Saint-Jean-Trolimon provient du site de Tronoën qui devint un sanctuaire au second âge du Fer et à l'époque romaine.<sup>1</sup>

#### 4. 2. *Importations en séries*

Parallèlement aux cas précédents, des bronzes italiques semblables sont mis au jour en différents points de Gaule occidentale et fossilisent avec vraisemblance la diffusion de séries qui se recouvrent partiellement les unes les autres sur le plan chronologique, de telle manière qu'il ne semble pas y avoir de hiatus majeur entre chacune d'entre elles. Du <sup>x</sup>e au <sup>vii</sup>e s. av. J.-C., il s'agit de haches et de fibules, ensuite, de la fin du <sup>vii</sup>e au début du <sup>iv</sup>e s. av. J.-C. de situles et bassins. Avant d'entrer plus avant dans la présentation des séries, on se doit de conserver à l'esprit la fragilité de certaines attributions relatives aux lieux de découverte et considérer que nous souhaiterions promouvoir, avant tout, une discussion à ce sujet.

#### Les séries anciennes: des haches et des fibules (FIGG. 3-5)

Entre le <sup>x</sup>e et le début du <sup>vii</sup>e s. av. J.-C. sont diffusées des haches de deux modèles principaux, mais qui ne n'offrent pas pour autant des faciès typologiques très homogènes, ou bien des garanties optimales quant à leur contexte de découverte; c'est pourquoi nous les associons aux objets parvenus en série à titre d'hypothèse.

Au sujet des haches à emmanchement transversal de type sicilien, les 4 objets recensés sont peu ou prou attribuables au Bf 3. Des doutes planent parfois sur les circonstances de leur trouvaille qui remonte au <sup>xix</sup>e s., cependant, d'autres exemplaires signalés par J. Briard,<sup>2</sup> à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine) et sur la côte sud de l'Angleterre, à Hengistbury Head dans le Hampshire, donnent du crédit aux découvertes faites en Gaule occidentale.

La mise au jour de haches italiques à épaulement contemporaines des précédentes ou attribuables aux <sup>viii</sup>e-<sup>vii</sup>e s. av. J.-C. est en revanche avérée, mais il serait prématuré d'affirmer l'existence d'une véritable série parce que la hache d'Amboise est à ailerons et non à emmanchement à douille comme les autres, tandis que celle de Villejoubert est non pas en bronze, mais en fer. Qu'il s'agisse des haches à emmanchement transversal ou des modèles à épaulement, on note que les contextes d'abandon pour les modèles les plus anciens sont des lits ou berges de cours d'eau, ce qui doit relever pour beaucoup de pratiques symboliques. Cela laisse entendre qu'une approche commune a pu prévaloir quant à un mode de consommation ou de déposition ritualisé des objets. Seule la hache de Villejoubert provient d'un contexte funéraire singulier, puisqu'elle accompagnait une inhumation de guerrier avec une épée hallstattienne en fer de la première moitié du <sup>vii</sup>e s. av. J.-C.; peut-on envisager un rapprochement avec Amboise où, pour le <sup>ix</sup>e s., le seul objet italique qui puisse être mis en relation avec la hache à épaulement est l'épée à antennes de type Tarquinia, qui était également abandonnée aux flots de la Loire et dans les mêmes parages?

Les fibules documentent deux séries de productions dont l'homogénéité est mieux assurée. Quatre fibules à arc coudé avec enroulement sont assimilables au type de Cassibile, caractéristique des régions de l'Italie méridionale et de la Sicile, dont trois au moins sont issues de deux dépôts d'objets métalliques importants du <sup>ix</sup>e s. av. J.-C. en Centre-Ouest, Saint-Yrieix et Notre-Dame-

<sup>1</sup> DUVAL 1990.

<sup>2</sup> BRIARD 1965, p. 238.

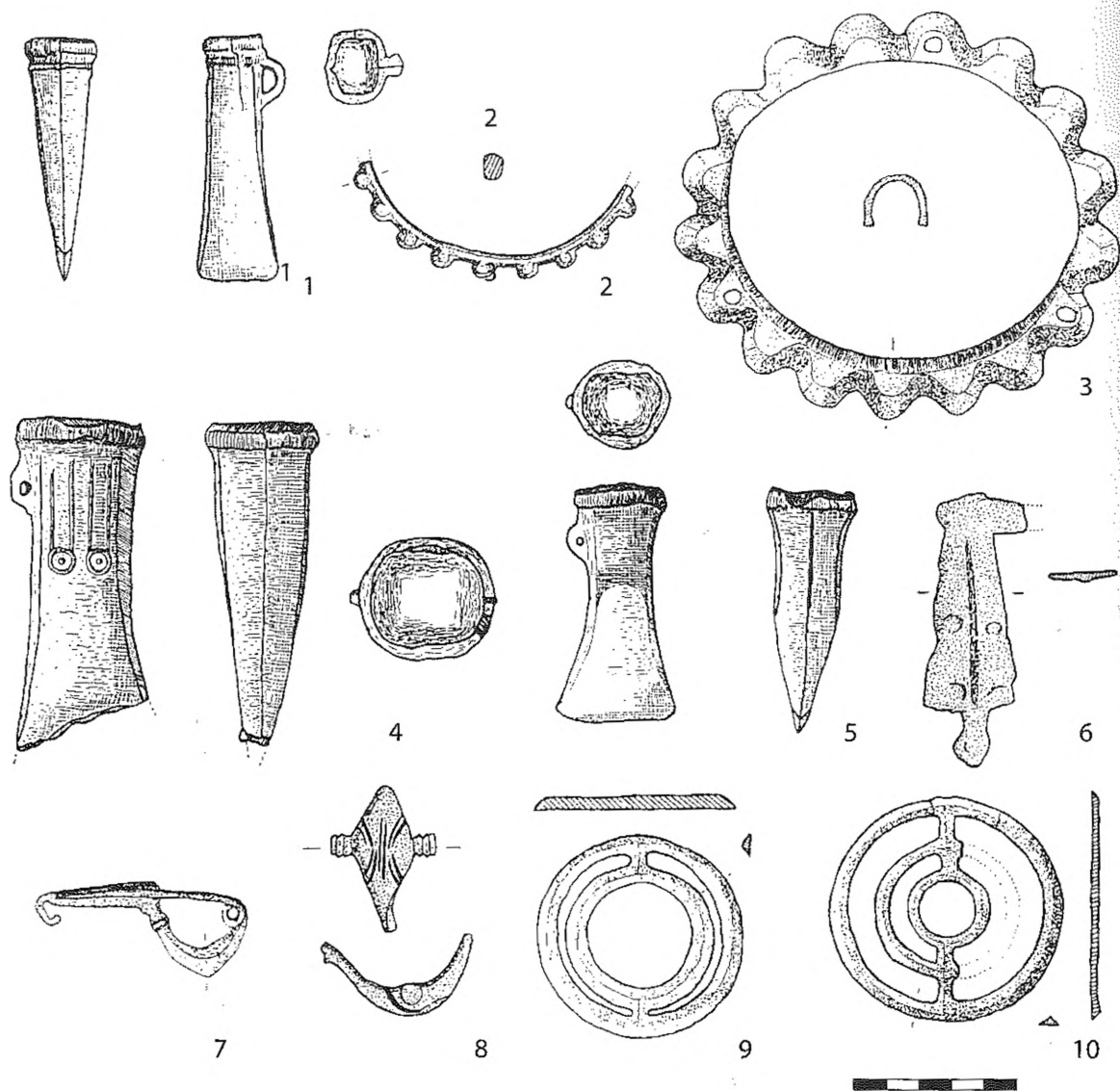


FIG. 8. Choix d'objets importés (atlantiques et italiques) et symboliques du dépôt des environs de Carcassonne dans l'Aude (première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Nn. 1-2: hache à douille quadrangulaire et fragment d'anneau de cheville armoricains; n. 3: anneau de cheville du centre-ouest de la France; n. 4: hache-simulacre à douille launacienne, avec décor solaire; n. 5: hache à douille miniature launacienne; n. 6: hache ou herminette à ailerons miniature launacienne, avec décor solaire (objet brut de coulée dont les ailerons ne sont pas repliés); nn. 7-8: fibules italiques naviformes; nn. 9-10: pendeloques en rouelle italiques (d'après Guilaine 1969).

d'Or. L'exemplaire de Vieille-Toulouse pourrait jalonner une étape de la route empruntée par les fibules mises au jour en Centre-Ouest, mais il présente des détails (arc de section circulaire et incisé) qui le distinguent des précédents (FIG. 3, n. 4).

Aux VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. parviennent jusqu'à la côte atlantique d'autres modèles, à arc renflé ou naviforme incisé cette fois-ci. Plusieurs n'ont pas de contexte et nourrissent non sans raison les soupçons des archéologues, mais d'autres donnent l'assurance qu'ils circulèrent largement. La fibule de Nantes est sans doute extraite d'un milieu aquatique comme d'autres fibules italiques contemporaines trouvées en Gaule.<sup>1</sup> Les chances de découvrir en de tels lieux de si petits objets

<sup>1</sup> DUVAL *et alii* 1974.

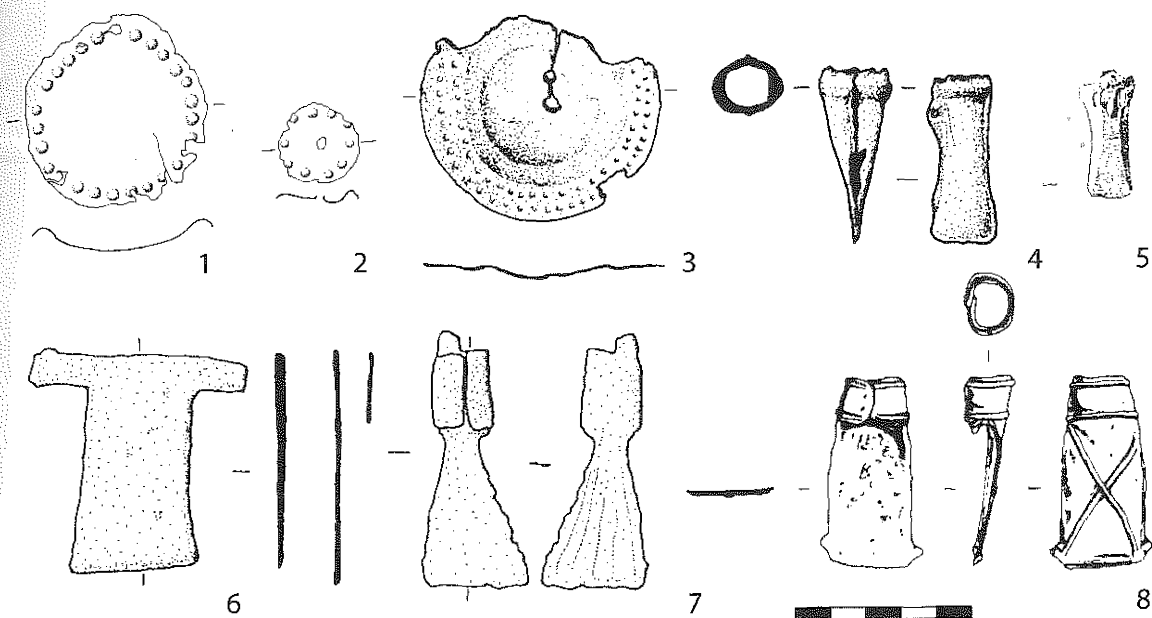


FIG. 9. Offrandes miniatures en contexte de dépôts du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. : bassins (nn. 1-3), haches à douille (nn. 4-5) et haches ou herminettes à ailerons (n. 6-8). Nn. 1-2: Saint-Côme et Maruéjols (Gard) «*Oppidum de Mauressip*» (d'après Tendille 1980b); nn. 3-4: Saint-Saturnin (Hérault) «*Roque Courbe*» (d'après Garcia 1987); n. 5: Sermoneta (Latium) «*Valvisciolo*» (d'après Mengarelli dans Verger 2000); nn. 6-7: Péret (Hérault) «*Bautarès*» (d'après Garcia 1993); n. 8: Martigues (Bouches-du-Rhône) «*Tamaris*» (d'après Duval 1998).

étant minimales, on en tirera la conclusion que ces abandons en milieu humide durent être fort nombreux. Sans doute est-ce là un autre exemple d'un mode d'offrande, du type de celui que l'on soupçonne pour les lames de hache. Une autre fibule a été mise au jour sur le site de hauteur fortifié de Béruges; c'est un cas de figure exceptionnel pour une importation de cette époque. Les autres, quand elles disposent d'un contexte, proviennent de sépultures sous tumulus - Saint-Fort-sur-Gironde, Saint-Étienne-du-Valdonnez et peut-être Saint-Félix-de-Sorgues - qui sont par ailleurs pauvres en mobilier et insuffisamment documentés du point de vue de l'anthropologie. Il est donc prématuré d'envisager à quel titre ces objets furent déposés dans des tombes, quand bien même on les tient pour caractéristiques des costumes féminins italiques à cette époque.

#### Les séries récentes: des situles et des bassins (FIG. 6)

Après un hypothétique court hiatus dans la diffusion de séries d'importation, la fin du VII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. marquent un changement avec l'arrivée des premiers lots de vaisselle métallique. La situation se maintient à peu près telle quelle jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., période à laquelle on assiste à un effondrement brutal, voire à une dislocation pure et simple des échanges portant sur les produits italiques.

Parallèlement aux premiers bassins à rebord perlé, qui font encore figure d'objets isolés, la première série homogène de vaisselle italique en Gaule nord-occidentale est représentée par quatre situles tronconiques à bord rentrant (type G de Bernard Bouloumié), des productions encore peu étudiées, mais qui sont attribuées à la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et à des ateliers d'Étrurie interne, peut-être d'Orvieto.<sup>1</sup> A Spézet, deux d'entre elles sont associées, en tant que réceptacles, à un dépôt de haches à douille quadrangulaire armoricaines, tandis qu'une autre, à Donges, participait également de pratiques cultuelles, mais cette fois-ci en tant qu'objet déposé dans un sanctuaire de marais, aux côtés d'autres pièces métalliques. Un long délai, d'environ un siècle,

<sup>1</sup> NORTMANN 1998; SANTROT, MEURET 1999, p. 73.

s'est écoulé enfin pour la situle de Château-Chervix entre sa fabrication et sa déposition, puisque le vase figure à titre d'urne cinéraire dans une tombe du courant du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Quoique extérieur à la région d'investigation, un cinquième vase doit être mentionné du fait qu'il complète la distribution entre l'Italie centrale et le domaine atlantique, mais aussi parce qu'il présente des conditions de dépôt comparables à ce que l'on connaît en Gaule occidentale: il s'agit de la situle de Saint-Saturnin-de-Lucian dans l'Hérault,<sup>1</sup> dans laquelle était stocké un arrangement soigné d'objets et de lingots d'alliage cuivreux de la première moitié du vi<sup>e</sup> s. av. J.-C.; à l'exemple des autres situles trouvées en Gaule, l'anse et les attaches avaient été arrachées préalablement à l'enfouissement.

Trois bassins à rebord large décoré d'esses estampées dérivées du motif de la tresse, que l'on trouve dans des contextes funéraires de la fin du vi<sup>e</sup> s. ou plus vraisemblablement de la première moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., manifestent la diffusion d'une seconde série de récipients. Outre qu'ils appartiennent tous trois à des sépultures à crémation placées dans un monument tumulaire, ils ont la particularité d'avoir servi, dans deux cas au moins (Le Bono et sans doute Courcoury), de couvercle protecteur aux os brûlés.

D'autres vases, en nombre plus restreint, peuvent aussi témoigner d'arrivages conséquents: cistes à cordons de Fyé et de Caudan en contexte funéraire, bassins à anses en oméga et attaches soudées ornées d'un coquillage de Sainte-Eulalie-de-Cernon, podaniptères de Barzan et Sainte-Gemmes-sur-Loire en contexte de sites de hauteur fortifiés. La diffusion d'une série de cistes à cordons dans le Massif armoricain est plausible dans la mesure où ces récipients sont occasionnellement attestés dans le Midi (crémation en ciste à cordons de Corno Lauzo, près de Mailhac;<sup>2</sup> peut-être Béziers<sup>3</sup>) et surtout relativement nombreux dans les tombes du centre-est de la Gaule, avec des exemplaires distribués sur la Loire moyenne jusque dans la région d'Orléans.<sup>4</sup> Au sujet des bassins à anses en oméga de Sainte-Eulalie-de-Cernon, ce sont les assez nombreuses attestations de trouvaille à Lattes<sup>5</sup> et surtout Ensérune,<sup>6</sup> qui nous font envisager que les exemplaires aveyronnais ne font pas figure d'exceptions. Cela d'autant que deux attaches du même type, également issus de contextes d'habitat, attestent une diffusion plus au nord, en Berry à Bourges (quartier artisanal de Saint-Martin-des-Champs) et dans les Flandres belges au Mont Kemmel.<sup>7</sup> Enfin les podaniptères à anses figurant des lutteurs ne sont pas non plus limités, en dehors de l'Italie, aux deux trouvailles faites sur des habitats de Gaule occidentale: un exemplaire provient d'un tumulus de Verna à Hières-sur-Amby en Isère,<sup>8</sup> un autre, d'une variante différente (lutteurs nus), est donné sans plus de précision de Borsdorf (Wetteraukreis), en haute Hesse.<sup>9</sup> La diffusion en série de cette forme de bassin dans le dernier tiers du v<sup>e</sup> ou au début du iv<sup>e</sup> s. av. J.-C. est donc tout à fait concevable.

##### 5. ITINÉRAIRES, JALONS ET INTERMÉDIAIRES POSSIBLES

S'il est bien sûr téméraire de vouloir retracer des routes d'acheminement pour des importations italiennes appartenant à des types attestés à un ou très peu d'exemplaires en Gaule, tel n'est pas le cas pour les séries dont la distribution élargie donne un aperçu des itinéraires empruntés. Il n'est pas question bien entendu de reconstituer ici avec précision le chemin suivi par ceux qui ont apporté ces objets en Gaule occidentale, mais seulement d'envisager les axes de circulation les plus vraisemblables, en ajoutant que dans notre esprit, la notion d'axe ou de route doit être comprise dans son sens le plus large et n'implique pas l'existence d'une voie étroite, unique,

<sup>1</sup> GARCIA 1987; pour l'interprétation rituelle du dépôt de Roque Courbe et la carte de distribution des situles tronconiques à bord rentrant, cf. GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, pp. 358-359, fig. 3.

<sup>2</sup> TAFFANEL 1960.

<sup>3</sup> UGOLINI *et alii* 1991, fig. 31, n. 29: attache d'anse de ciste à cordons ou de situle de type rhénano-tessinois.

<sup>4</sup> DELOR, ROLLEY 2000, fig. 9; MILCENT 2004, pp. 308-312.

<sup>5</sup> RAUX 1999.

<sup>6</sup> Anses et attaches de bassin de l'habitat observées au musée d'Ensérune.

<sup>7</sup> DOORSLAER 1999, fig. 10, n. 5.

<sup>8</sup> ADAM 2003.

<sup>9</sup> KIMMIG 1990.

nécessitant l'usage d'un seul type de moyen de locomotion, mais qu'elle correspond plutôt à un réseau dendritique d'itinéraires, par eau et par terre (les deux pouvant être combinés), plus ou moins proches et convergents.

De façon schématique, rappelons que trois axes principaux, maritimes et de vallées fluviales, sont reconnus jusqu'à présent pour expliquer l'arrivée des produits italiques dans l'ouest de la Gaule, suivant en cela les quelques indications données par les auteurs grecs et latins au sujet des routes commerciales plus tardives:<sup>1</sup>

- la voie purement maritime, nécessitant une circumnavigation de la Péninsule ibérique, puis une navigation le long de la façade atlantique de la Gaule;

- la voie reliant au plus court la Méditerranée à l'Atlantique à travers l'Isthme gaulois, empruntant la vallée de l'Aude puis celle de la Garonne après le franchissement du seuil de Naurouze, et rejoignant la voie précédente après Bordeaux, une bourgade déjà importante à la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.; on peut supposer que les établissements du littoral languedocien assidûment fréquentés par les commerçants Grecs, Étrusques, Phéniciens et Ibères exerçaient un contrôle sur cet axe;

- la voie ligérienne rejoignant la première au delà de Nantes et connectée au Midi gaulois par l'entremise du bassin Saône-Rhône, à l'Italie du Nord par les passes alpines les plus occidentales.

À ceux-ci, il convient d'ajouter des itinéraires secondaires, essentiellement terrestres et d'orientation nord-sud, qui permettaient de franchir le Massif central et relier au plus court le littoral méditerranéen à la Gaule interne. L'un, partant de la région entre Ensérune, Béziers et Agde, rejoignait le bassin de Clermont-Ferrand en basse Auvergne, en empruntant la basse et moyenne vallée de l'Hérault, le Lodévois, Le Millavois, le Sévéragais et le Saint-Florais; il est approximativement repris aujourd'hui par le tracé de l'autoroute A75. Du mobilier d'importation grecque, étrusque et parfois même lombardo-tessinoise, en métal et surtout en céramique, jalonne effectivement les basses vallées de l'Hérault et de l'Orb, puis se retrouve ensuite sur des sites plus au nord qui pouvaient faire office d'étapes-relais aux transactions: Roquefort-sur-Soulzon «Chemin de Camillas», Sainte-Eulalie-de-Cernon «Puech de Mus», Millau «La Granède», Séverac-le-Château «Butte du Château» en Aveyron, Saint-Georges «Mons» dans le Cantal.<sup>2</sup> Depuis peu, l'ébauche d'un second parcours paraît se dessiner jusqu'au cœur du Limousin et à partir du Toulousain, avec pour jalons les découvertes d'importations méditerranéennes à Cayrac, Flaujac-Poujols «Camp de l'Église nord»,<sup>3</sup> Loupiac «Combe Fages»,<sup>4</sup> Souillac «Léry»<sup>5</sup> dans le Lot, Château-Chervix, Saint-Germain-les-Belles «Bousselat»<sup>6</sup> et Saint-Jean-Ligoure «Chalucet»<sup>7</sup> en Haute-Vienne.<sup>8</sup> Les travaux de l'autoroute A20 ont contribué à cette identification et révèlent que cette infrastructure moderne ne fait sans doute qu'emprunter un axe très ancien. D'autres voies parallèles<sup>9</sup> nous échappent certainement si l'on considère que la recherche dans le Massif central est peu développée encore par rapport à d'autres régions. Il est aussi nécessaire de considérer l'hypothèse d'acheminements plus complexes pour les importations, au moyen par exemple d'itinéraires de pénétration du Massif central depuis la côte atlantique: avec d'autres découvertes, la distribution des bassins à rebord orné d'une pseudo-tresse dans la basse et haute vallée de la Charente (Courcoury et Saint-Mathieu) plaident en ce sens (FIG. 2).

<sup>1</sup> Notamment Strabon IV, I, 14, qui reprend Poseidonios.

<sup>2</sup> GARCIA 1990; MILCENT 2004; GRUAT, MARTY 2000.

<sup>3</sup> Étude en cours.

<sup>4</sup> Tessons d'amphores massaliètes du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.: PRODÉO 2003, p. 142.

<sup>5</sup> Tessons de céramique tournée à pâte claire de la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.: GIRAULT 1992, fig. 57 et 61.

<sup>6</sup> Noyaux de dattes dans une crémation de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.: DELAGE, 1913.

<sup>7</sup> CHEVILLOT 1984.

<sup>8</sup> Jean-Michel Desbordes (1985) propose dans ses travaux l'identification précise de plusieurs itinéraires en Limousin, qui relieraient l'Armorique à la Méditerranée en passant par le Massif central, mais les évidences archéologiques pour la Protohistoire font encore défaut.

<sup>9</sup> César (B.G., VII, 8), pour déboucher par surprise en territoire arvernes à l'hiver 53/52 av. J.-C., emprunte ainsi, à partir de la cité des Helviens, une route franchissant les Cévennes. Celle-ci put être utilisée anciennement et durant la belle saison pour les échanges, mais aucune découverte d'importation n'étaye encore la proposition.

La voie purement atlantique est à vrai dire peu documentée, ce qui n'est guère surprenant puisque ce sont les produits italiques qui nous intéressent ici. Bien que les marins étrusques aient eu connaissance de l'Atlantique,<sup>1</sup> on ne peut envisager qu'ils aient croisé sur cet océan pour diffuser leurs marchandises en Gaule. On relève par ailleurs qu'aucun objet punique n'est identifié à ce jour en France occidentale, tout comme dans le nord-ouest de la péninsule ibérique du reste. Seules les haches à œillet et les fibules de type Cassibile pourraient témoigner d'un trafic d'objets de provenance ou d'imitation italique sur l'axe atlantique au Bf 3, d'autant que dans la péninsule Ibérique, quelques trouvailles et représentations de fibules à arc coudé sur des stèles, issues principalement des provinces du Sud-Ouest, attestent de ces circulations.<sup>2</sup> Cependant, d'autres arguments militent en faveur d'un itinéraire plus court pour ces objets, comme on le verra ci-dessous.

Les itinéraires liés à la traversée de l'Isthme gaulois sont en revanche parfaitement attestés. Nous avons déjà eu l'occasion d'insister sur le fait que dès la seconde moitié du <sup>e</sup> s. av. J.-C., des bronzes languedociens sont distribués régulièrement depuis le Toulousain jusqu'à la Bretagne et figurent parmi des dépôts du faciès à épées en langue de carpe.<sup>3</sup> Des trouvailles d'objets «proto-launaciens» indiquent en outre une distribution secondaire qui s'étire le long de la basse et moyenne vallée de la Loire, jusqu'au dépôt de Neuvy-sur-Barangeon dans le Cher.<sup>4</sup> Dans la mesure où les trois fibules de type Cassibile découvertes avec ces dépôts atlantiques sont associées à des éléments «proto-launaciens», on peut envisager que celles-ci empruntèrent l'axe Aude-Garonne plutôt que la voie atlantique. En admettant que la provenance soit fiable, la fibule de Vieille-Toulouse constituerait un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse. La distribution des haches dites siciliennes, très clairsemée, n'invalide pas cette possibilité, mais ne la confirme pas non plus.<sup>5</sup>

À une époque plus tardive, première moitié du <sup>e</sup> s. av. J.-C., la distribution des situles tronconiques à bord rentrant<sup>6</sup> au cœur de la Bretagne, sur l'estuaire de la Loire et dans le centre du Limousin, milite également en faveur d'un transit via l'Isthme gaulois, d'autant qu'un exemplaire est attesté à Saint-Saturnin-de-Lucian, c'est-à-dire dans le moyen bassin de l'Hérault et à une courte distance de sites tête de pont du commerce des objets étrusques sur le littoral Languedocien. On sait en outre que la situle de Donges a été retirée d'un marais en même temps qu'une longue épée de fer à antennes et garde en bronze, d'un type dont on peut penser qu'il est originaire du sud-ouest de la France puisqu'il est attesté notamment dans la nécropole de Saint-Julien-de-Pézenas dans l'Hérault à la fin du <sup>e</sup> s. av. J.-C. (sépulture 189),<sup>7</sup> probablement aussi à Marimbault en Gironde,<sup>8</sup> et dans le gisement de Rochelongue à Agde sous la forme d'une garde en bronze.<sup>9</sup> L'absence de points de découverte entre la vallée de l'Hérault d'une part, le Limousin et l'estuaire de la Loire d'autre part, ne permet pas cependant d'opter pour la voie Aude-Garonne *stricto sensu* plutôt que pour un (ou plusieurs?) itinéraire secondaire empruntant les franges occidentales du Massif central.

Un demi-siècle plus tard, les bassins à large rebord estampé en pseudo-tresse sont dispersés de manière approssimative, avec un exemplaire sur le golfe du Morbihan, un second dans la basse vallée de la Charente, un troisième dans la haute vallée de ce même fleuve et quelques autres distribués entre la basse vallée de l'Aude et celle de l'Hérault.<sup>10</sup> La voie de l'Isthme gaulois, ou bien une voie très occidentale par rapport au Massif central, paraît devoir s'imposer de nouveau. Une fibule

<sup>1</sup> DIOD. SIC. v, 20.

<sup>2</sup> COFFYN *et alii* 1981, carte 9; BURGESS 1991, pp. 37-39, fig. 1.

<sup>3</sup> GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, figg. 1-2, pp. 351-355.

<sup>4</sup> MILCENT, 2004.

<sup>5</sup> Coffyn (1985 p. 393) indique deux lieux de découverte en Péninsule ibérique, avec un exemplaire à Muros en Galice, et un autre en Catalogne, dans le dépôt de Ripoll, si bien qu'aucun itinéraire ne peut être privilégié pour expliquer la distribution des lames en France.

<sup>6</sup> GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, fig. 3.

<sup>7</sup> Voir communication de B. Dedet, T. Janin, G. Marchand et M. Schwaller sur le Languedoc central.

<sup>8</sup> MOHEN 1980, pl. 165, n. 6.

<sup>9</sup> Objet inédit présenté à l'occasion de l'exposition de Marseille *Les Étrusques en mer*.

<sup>10</sup> GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, fig. 3.



inspirée des types aquitains dans la tombe de Saint-Mathieu pourrait renforcer l'hypothèse, si ce n'est que son association avec le bassin étrusque n'est pas assurée. Dans cet ordre d'idée, il faut rappeler que le fragment de situle de Chazelles provient d'une grotte qui a produit aussi des objets d'origine aquitano-languedocienne de la fin du VI<sup>e</sup> ou de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. - un arc cambré de fibule aquitaine en bronze et une pointe de *soliferreum* en fer (Gomez de Soto, 1978, fig. 15 nn. 1 et 4) -, ce qui peut constituer un nouvel indice d'échanges appuyés par des intermédiaires situés en Gaule du Sud-Ouest.

Pour la fin du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., ou la première moitié du siècle suivant, on relève que le podaniptère de Barzan se trouve également sur un estuaire, celui de la Gironde, et qu'il provient d'un site où les autres importations, des céramiques attiques, sont presque certainement passées par la Garonne.<sup>1</sup>

Quant à l'axe ligérien sur lequel les trouvailles sont nombreuses, le problème n'est plus de savoir s'il était ou non emprunté régulièrement, mais dans quel sens tel ou tel produit a pu circuler. Pour n'en fournir qu'un exemple, le podaniptère de Sainte-Gemmes-sur-Loire, en l'état de la carte de distribution des productions comparables, pourrait effectivement aussi bien avoir transité par le Sud-Ouest, que par l'axe Rhône-Saône ou encore les Alpes. Toutefois dans le cas des vases originaux ou imités de la culture de Golasecca mis au jour dans le Massif armoricain - situles de type rhénano-tessinois et cistes à cordons à poignées torsadées mobiles -, les nombreuses attestations dans le Centre-Est de la France obligent à privilégier la vallée de la Loire comme vecteur de diffusion principal. Au sujet du protomé de lébès de Sainte-Gemmes-sur-Loire, la qualité de réalisation et les dimensions impressionnantes de l'objet impliquent que le récipient qui le supportait était exceptionnel: dans la mesure où des vases géants méditerranéens sont également diffusés dans le monde nord-alpin - et puisqu'un lébès du même genre, quoique de dimensions plus réduite, provient d'une tombe de Sainte-Colombe dans les environs du Mont Lassois en Bourgogne -, on envisagera pour cette pièce un transit par la vallée de la Loire, éventuellement à une époque du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. où les principautés nord-alpines nouèrent des liens diplomatiques et économiques avec les élites de la Gaule occidentale.<sup>2</sup>

Pour les autres voies, principalement terrestres et considérées comme secondaires peut-être à tort, les indices sont d'interprétation parfois délicate. Des bassins tels que ceux de Saint-Pierre-Eynac, à rebord perlé, ont pu circuler à partir du littoral languedocien où l'on connaît des exemples proches et le long d'un itinéraire intérieur orienté nord-sud. Peut-être ont-ils précédé d'environ un siècle à un siècle et demi les bassins de Saint-Georges et de Sainte-Eulalie-de-Cernon sur l'axe qu'emprunte aujourd'hui l'autoroute A75. Ces derniers trouvent en effet suffisamment de comparaisons à Ensérune et Lattes pour que tout autre itinéraire soit d'une faible probabilité.

Concernant les autres importations, leur degré 'd'isolement' relatif ne permet pas de proposer raisonnablement un itinéraire. Nous en voulons pour preuve l'exemple de la «*Schnabelkanne*» du type à volutes de Beauregard-Vendon en basse-Auvergne. Celle-ci pourrait apparaître de prime abord comme une importation parvenue au travers des Alpes, à une époque où Marseille étend son monopole commercial dans le Midi au détriment des Étrusques, et pourtant il s'agit d'un modèle singulier, tant par le décor de l'attache d'anse que par la taille, sans comparaison en Gaule septentrionale. Sachant que des œnochoés de typologie originale parviennent également en Languedoc occidental, bien que ce soit pour une époque un peu plus ancienne (exemplaires de Mailhac),<sup>3</sup> on se gardera de trancher la question des voies de transit empruntées par l'exemplaire auvergnat.

## 6. MODALITÉS DE L'ÉCHANGE

Ce ne sont pas seulement deux groupes d'importations qui se dégagent de l'examen des objets importés, qu'ils soient plus ou moins uniques d'un côté, ou bien qu'ils apparaissent en série de l'autre, mais ce sont aussi deux périodes qui renvoient à des modalités d'échange différentes.

<sup>1</sup> ROBIN, GOMEZ 2003.

<sup>2</sup> MILCENT 2003.

<sup>3</sup> TAFFANEL 1970.

Au Bf 3 et au début du premier âge du Fer, jusque vers la fin du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., haches et fibules, c'est-à-dire de petits objets, circulent, le plus souvent en séries; 26, dont 15 assurés, sont recensés sur cette période d'environ 350 ans. À la même époque dans le Midi de la Gaule, la situation est en définitive peu différente et seuls quelques vases à boire en céramique grecs et étrusques, à partir du milieu du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., distinguent des sites dans l'accès aux importations issues ou transitant par la péninsule italique. D'une façon générale, les trafics paraissent limités en terme de quantité et même de qualité, si bien qu'un système d'échanges faisant intervenir de nombreux intermédiaires, parfois redoublé par le déplacement de certains individus, pourrait être envisagé. Il n'en demeure pas moins que les séries cohérentes que nous identifions témoignent d'une organisation minimale des transactions et surtout d'une demande sélective et stable dans ses choix, qui n'est pas celle d'indigènes passifs face à l'offre. L'organisation des sociétés telle qu'on la saisit aujourd'hui, aussi bien en Languedoc occidental et central qu'en Gaule atlantique, à travers les sépultures, les dépôts symboliques et habitats, n'est pas en contradiction avec une telle observation: habitats permanents structurés (dont des agglomérations encloses ou fortifiées et des fermes), tombes avec marqueur d'autorité ou de richesse, dépôts d'objets de qualité en bronze et parfois en or manifestent, bien avant l'installation pérenne des premiers commerçants et colons méditerranéens, un degré déjà élevé de hiérarchie sociale et de spécialisation des activités économiques.<sup>1</sup>

Entre la fin du VII<sup>e</sup> s. et le début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., principalement à la fin du VI<sup>e</sup> et dans la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., le flux des importations métalliques s'accroît sensiblement en nombre (28 pièces dont 26 assurées sur 200 ans), se diversifie et véhicule à l'occasion des objets de grandes dimensions et de qualité. Les séries présentent une distribution linéaire plutôt qu'en auréoles, le long d'axes de circulation privilégiés. Il s'agit cette fois-ci de récipients en bronze, d'imitation ou d'origine nord-italique et surtout étrusque, destinés à la préparation, la présentation et le service des boissons alcoolisées (situles, cistes et œnochoés), ou bien à la toilette, à la présentation et la consommation des viandes et autres aliments solides (bassins). Des vases à boire et amphores en céramique, étrusques et surtout grecs, peuvent accompagner ces pièces, mais en moindre quantité dès lors que l'on s'éloigne suffisamment de la façade méditerranéenne. Dans les régions nord-occidentales de la Gaule, les vases importés furent donc rassemblés et utilisés non pas pour déguster du vin, sauf exceptions, mais pour rehausser le prestige de banquets cérémoniels et ostentatoires, où les mets et boissons étaient locaux (pour l'alcool, hydromel et bière par exemple). En Provence et Languedoc à l'inverse, une zone littorale se détache franchement à cette époque: la vaisselle métallique s'y trouve naturellement représentée, mais c'est assez peu de chose face à un véritable commerce du vin qui est instauré et donne lieu, après consommation, au rejet d'un matériel amphorique important. La valeur du produit importé et périssable qu'est le vin est ici rendue effective par des pratiques de redistribution et de consommation au cours de rassemblements collectifs, et non par l'accumulation.<sup>2</sup> Ce véritable commerce est intégré à de nouveaux mécanismes socio-économiques qui donnent à voir, légitimement, voire renforcent les systèmes sociaux hiérarchisés de l'époque précédente, et stimule les réseaux d'échanges gaulois pré-existants.

En fonction de l'éloignement et aussi de demandes qui ne répondent plus aux mêmes besoins, les importations acquièrent donc des statuts et fonctions distincts selon les régions. Il semble bien qu'avec l'apparition et le développement de la production viticole dans la *chôra* de Marseille, les Étrusques, désormais fortement concurrencés, aient accordé une certaine importance à la diffusion de leur vaisselle métallique qui est à peu de chose près la seule de cette catégorie en circulation en Gaule méridionale et occidentale. Une forme de spécialisation commerciale se fait jour et rompt dès la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. avec les pratiques de l'échange archaïque, du moins en Gaule méditerranéenne, car au delà des franges côtières, ce sont les indigènes qui assurent encore l'essentiel des trafics avec l'intérieur et font office d'intermédiaires avec les commerçants étrusques, grecs ou phéniciens. Nous en voulons pour indice le fait que des objets sortis d'ateliers

<sup>1</sup> Voir à ce sujet la réflexion de P. BRUN (2000).

<sup>2</sup> DIETLER, 1992, p. 405.

gaulois du Midi apparaissent assez fréquemment en compagnie des importations grecques et étrusques en Gaule occidentale. La diffusion de certains produits, tels que les agrafes de ceinture estampées et *simpula* ibéro-languedociens, les fibules et javelots en fer aquitains, jusqu'en Limousin et Poitou-Charentes dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.,<sup>1</sup> manifeste d'une autre manière l'existence de ces réseaux d'échanges internes à la Gaule, sans doute appuyés sur des déplacements de personnes (commerçants, artisans, guerriers) et des contacts à caractère économique et diplomatique. La découverte de matériel importé de l'ouest du Massif central et daté de la fin du VI<sup>e</sup> ou de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., au Cluzel à Toulouse - céramiques à décor peint au graphite<sup>2</sup> - et surtout à Mailhac, suppose en outre une forme de réciprocité et le déplacement d'individus originaires de Gaule centre-occidentale (du site de Chalucet et de ses environs?) en direction du littoral méditerranéen, moyennant éventuellement des liens d'hospitalité. Au Cayla de Mailhac, dans les niveaux de la phase II (575-450 av. J.-C.), et vraisemblablement en association avec les couches les plus récentes attribuables à la fin du VI<sup>e</sup> et la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., on découvre de façon récurrente, en quatre lieux situés en périphérie et dans la partie est du site intra-muros, des vestiges importés du Centre-Ouest: une fibule en bronze à tête vasiforme de LT A ancienne (fouille 36),<sup>3</sup> un fragment de bracelet en lignite à décor incisé de dents de loup du type C de la série I des ateliers de Chalucet (fouille 40),<sup>4</sup> 31 fragments correspondant à un NMI de 21 vases graphités pour les fouilles anciennes (fouilles 22, 27, 36 et 40) et une autre céramique graphitée dans un sondage plus récent (proche de la fouille 22).<sup>5</sup> Si l'on veut bien mettre de côté les quelques importations italiques de type rare dont on ne peut préciser les modalités de circulation, ces éléments, ajoutés à la diffusion de séries italiques qui, même si celles-ci procédaient d'arrivages en lots espacés dans le temps plutôt que d'un flux continu, militent en faveur de systèmes d'échanges récurrents et organisés, mettant parfois en jeu des relations directes à longue distance entre des élites et sur des axes de communication importants. L'hypothèse d'une distribution des produits italiques assurée uniquement sur un mode arborescent, c'est-à-dire lente, dans des directions aléatoire et par le biais de nombreux agents proches les uns des autres et de statuts variés, peut être écartée aujourd'hui car elle ne rend plus compte du dossier archéologique.

## 7. OFFRES MÉDITERRANÉENNES ET CONTREPARTIES INDIGÈNES

Les biens italiques<sup>6</sup> mis en circulation en Gaule occidentale répondent à deux logiques d'offres successives et en apparence très différentes. Les lames de hache et fibules des époques anciennes posent tout d'abord un réel problème d'interprétation qui mérite d'être souligné. Elles ne peuvent être assimilées, ou difficilement, à des biens de prestige dans la mesure où elles sont peu spectaculaires, de dimensions réduites et réalisées avec des métaux et des techniques assez usuels, qui ne mobilisent pas des compétences artisanales faisant défaut en Gaule. Elles sont en outre

<sup>1</sup> FEUGÈRE *et alii* 1994, fig. 2. Carte à laquelle il faut ajouter les agrafes du Pied de Prune à Rocamadour (LAMBERT *et alii* 2000, fig. 11) et du Camp de l'Église à Flaujac-Poujols dans le Lot (étude en cours).

<sup>2</sup> MÜLLER 1998, fig. 12, nn. 5-6, soit au moins deux tessons associés à des couches de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. ou du début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

<sup>3</sup> GAILLEDROT, TAFFANEL 2002, fig. 112, n. 4.

<sup>4</sup> CHEVILLOT 1976. Le fragment de bracelet provient d'une zone au sud-est de l'*oppidum*, proche d'une porte, qui a fourni de la céramique graphitée mais aussi, et peut-être n'est-ce pas un hasard, des instruments qui purent servir à estimer la valeur de métaux précieux: un fléau en os et une coupelle en bronze de balance, un poids en pierre de 35,5 g et une hache polie (pierre de touche?): GAILLEDROT, TAFFANEL 2002, p. 133, fig. 161, n. 1; fig. 160 n. 6; fig. 164, nn. 3-4.

<sup>5</sup> GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000 fig. 7, p. 364; GAILLEDROT, TAFFANEL 2002, fig. 73, pp. 82-83; fig. 85, nn. 10-13; fig. 111, nn. 10-12; fig. 147 nn. 1-2. Des décors peuvent être rapprochés de ceux que l'on connaît sur l'établissement de Chalucet à Saint-Jean-Ligoure et dans deux tertres à incinération distants d'une trentaine de kilomètre de ce site: GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, note 92.

<sup>6</sup> On ne considère que les importations qui ont fait l'objet d'une identification, sans ignorer pour autant que des biens périssables, tissus, colorants, huiles parfumées, fruits secs, ont circulé en Gaule, mais sans laisser de traces ou peu s'en faut. Nous laissons en outre la question du corail de côté car ce matériau est également très peu documenté en Gaule occidentale pour la période qui nous occupe.

lacunaires le plus souvent, y compris dans les contextes funéraires où l'on pourrait s'attendre à ce qu'elles soient déposées en état de fonctionnement. Ces objets ne viennent pas non plus combler un manque «fonctionnel» dans la mesure où les cultures gauloises de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer produisent en quantité des haches et des épingles. Ces dernières rendent inutile l'usage des fibules pour ajuster les vêtements et répondent manifestement à un choix culturel et esthétique; en Gaule occidentale, cette mode de l'épingle perdure jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., époque à partir de laquelle l'usage et la production des fibules se répand. On a parfois tenté de relier l'importation de fibules italiques à des échanges portant sur des costumes prêts à porter, avec leurs accessoires, mais cela n'est guère pensable puisque ce sont traditionnellement des tissus en rouleau ou bandes pliées qui font l'objet d'un commerce et non pas des vêtements avec une coupe et des accessoires aux caractères symbolique et ethnique affirmés. L'hypothèse du déplacement de personnes trouve également ses limites puisqu'il se trouve que les fibules ne sont pas accompagnées en Gaule occidentale par d'autres ustensiles personnels italiques, parures annulaires, pendeloques et colliers, c'est-à-dire autant d'objets qui n'eussent pas manqué d'accompagner certains personnages féminins dans leurs pérégrinations. Quant aux lames de hache, aucune hypothèse n'est encore avancée, compte tenu de leur isolement dans le contexte gaulois. Dans les deux cas, nous sommes ainsi confronté à des objets dont la valeur matérielle, intrinsèque ou approximativement estimée, était insuffisante pour justifier une circulation si lointaine et à une échelle assez importante pour que les objets soient à l'origine de découvertes archéologiques en nombre significatif. Nous reviendrons plus loin sur ces importations qui manifestement échappent à la logique des échanges strictement socio-économiques.

Tel n'est plus le cas avec les séries de vaisselle en bronze qui correspondent cette fois-ci à des objets d'un certain luxe, dont l'équivalent n'existait pas toujours dans les productions gauloises et qui, par conséquent, devaient posséder une substantielle valeur économique. Ainsi les situles tronconique à bord rentrant présentent une panse écrouie, sans aucun rivetage, d'une qualité qui ne pouvait échapper aux yeux de Gaulois habitués à des récipients formés de tôles ajustées bord à bord au moyen de nombreux rivets apparents (cf. chaudron atlantique du premier âge du Fer mis au jour récemment dans la Vienne à Ouzilly-Vignolles).<sup>1</sup> Des vases chaudronnés à partir d'une seule feuille de bronze existent bien en Gaule méridionale ou occidentale, mais il s'agit de coupelles aux formes simples et réduites, qui ne peuvent rivaliser avec les bassins, situles et œnochoés étrusques. Quant aux vases de grandes dimensions, ou bien présentant des décors plastiques de qualité, ils représentaient véritablement des objets exceptionnels dans le contexte indigène. À l'inverse, d'autres récipients pouvaient paradoxalement être prisés et copiés parce qu'ils étaient produits en grande quantité dans des ateliers spécialisés (bassins les plus simples), peut-être à un coût assez modique. L'exotisme des provenances, des formes et décors de la vaisselle italique semble avoir été réellement attractif aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'hypothèse d'une diffusion de celle-ci par l'intermédiaire des élites indigènes dans le cadre d'une économie de dons, ou selon une forme proche de la *praxis* archaïque, paraît donc s'imposer.

Les contreparties aux importations italiques sont difficiles à cerner dans la mesure où elles ne laissent pratiquement pas de traces archéologiques identifiables en tant que telles. Il faut s'en remettre à des textes grecs et latins de la fin de l'époque républicaine ou d'époque impériale pour imaginer ce qui pouvait parvenir en échange des objets métalliques. On pense d'abord aux denrées périssables, tels que du sel, des animaux d'élevage vendus sur pied, des produits animaux transformés comme des salaisons, des peaux ou de la laine, mais il est douteux qu'à des époques aussi anciennes, elles aient circulé sur de très longues distances et au delà du Midi gaulois. Elles ne pouvaient intéresser au mieux que les intermédiaires méridionaux dans les circuits d'échanges impliquant les Étrusques. Mercenaires et surtout esclaves pouvaient fournir une contrepartie intéressante car plus à même de se déplacer au loin, mais nous ne possédons aucune évidence archéologique à ce sujet. Restent bien sûr les métaux auxquels les sources antiques font régulièrement allusion. Mais

<sup>1</sup> PAUTREAU, SOYER 2002.

on peut écarter raisonnablement l'hypothèse de trafics importants de fer et d'argent: le premier de ces métaux parce qu'il était couramment exploité dans le Midi comme en Italie (la demande était sans doute faible), le second parce qu'il ne semble pas avoir été véritablement exploité en Gaule occidentale avant les IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Pour le cuivre, mais surtout l'or et l'étain, on peut supposer en revanche qu'ils furent prisés des commerçants méditerranéens. Il se trouve que les ressources du Massif armoricain et du Massif central étaient loin d'être négligeables de ce point de vue et qu'elles présentent régulièrement des traces d'exploitation antiques, qui remontent à l'âge du Bronze parfois.<sup>1</sup> En Limousin, plusieurs sites d'extraction de minerais aurifères d'époque protohistorique ont été fouillés ces dernières années et présentent des tranchées d'exploitation de filons de surface qui datent au moins du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Dans la mesure où les exploitations plus récentes ont été menées à une échelle qui occasionna des destructions très importantes en surface, on peut assurer que les quelques vestiges antérieurs au second âge du Fer correspondent à une infime partie de ce qui existait à l'origine. B. Cauuet qui a dirigé des fouilles et prospections sur les arières du Limousin estime aujourd'hui, à partir de l'inventaire des gisements, du volume des haldes et d'expérimentations, que la masse d'or extraite des cinq districts miniers de la région au cours de la Protohistoire, mais principalement au second âge du Fer, atteignait au minimum 170 tonnes.<sup>2</sup> Une telle enquête resterait à étendre aux anciennes mines d'étain du Limousin qui recèlent également des vestiges protohistoriques, ainsi qu'aux filons aurifères et stannifères exploités anciennement en Auvergne et dans le Massif armoricain, mais d'ores et déjà, on peut affirmer que l'or et l'étain ont été exploités intensivement dans ces régions au premier millénaire av. J.-C. et qu'ils constituaient une denrée d'échange très attractive. Sans doute n'est-ce pas un hasard si la tombe la plus riche du Limousin, la crémation de Poumassada à Château-Chervix, avait pour urne cinéraire une situle étrusque et pour environnement immédiat la mine d'or de la Fagassière, un site visible depuis le tertre funéraire<sup>3</sup> et dont la fouille a révélé des traces d'exploitation du second âge du Fer.<sup>4</sup> On pourrait voir dans cette tombe la dernière demeure d'un riche propriétaire assurant l'exploitation et la commercialisation des produits de sa mine et recevant en échange des objets prestigieux d'importation, entre autres biens.<sup>5</sup> Des indices de natures différentes militent en faveur d'une distribution de l'or et de l'étain occidental en direction du Midi et, par deçà, de la Méditerranée; nous évoquons plus haut la découverte d'objets limousins sur l'axe Aude-Garonne, à Toulouse et Mailhac (peut-être dans un cas en association avec des instruments pour estimer la masse et l'aloï de l'or), mais il faut aussi mentionner la découverte de plusieurs torques finis ou ébauchés et de boucles torsadés en or dans deux dépôts de la région de Carcassonne (Aude);<sup>6</sup> ces éléments, attribuables à la seconde moitié du VII<sup>e</sup> av. J.-C. ou à la première moitié du siècle suivant, bien qu'ils soient de typologie languedocienne, purent être fabriqués à partir de lingots bruts importés et peuvent donner une image de la forme sous laquelle l'or circulait dans le Midi.

## 8. AU DELÀ DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES: LE SACRÉ?

Considérer les échanges de produits italiques en Gaule occidentale sous un angle purement économique ou social ne suffit pas à épuiser le sujet. Conscient qu'il faille envisager d'autres perspectives, nous nous attacherons à deux aspects du dossier, importants pour ce colloque et reliés étroitement, celui de la symbolique qui s'attachait aux importations et celui du rôle joué par le Languedoc central et occidental dans les relations entre la Gaule atlantique et la Méditerranée.

<sup>1</sup> CAUJET 1999.

<sup>2</sup> Résultat annoncé à l'occasion de la table-ronde *Orfèvres et forgerons* organisée à Toulouse en octobre 2001. D'après ces mêmes travaux, il s'avère que les mines d'or du Limousin furent ensuite fermées à l'époque romaine. Carte de ces districts et des mines d'étain: CAUJET 1999, fig. 1.

<sup>3</sup> CHEVILLOT 1983.

<sup>4</sup> CAUJET 1999, pp. 40-41.

<sup>5</sup> Christian Chevillot (1983, p. 7) relève d'autres cas de proximité étroite entre des tumulus du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. et d'anciennes arières (sites de Beaune-les-Mines et Glandon en Haute-Vienne), et le fait que dans la nécropole de Glandon, des blocs de quartz aurifères ont été mobilisés pour l'édification de certains tertres.

<sup>6</sup> Dépôts de Serviès-en-Val et des environs de Carcassonne (à ne pas confondre avec celui des bronzes launaciens) dans l'Aude; d'autres anneaux torsadés en or sont indiqués comme provenant du Midi: GUILAINE 1967.

Au sujet des haches italiques, la question de leur fonction précise est déterminante pour la compréhension de leur présence en Gaule. Nous envisageons que ces lames servirent non pas d'outils prosaïques destinés au travail du bois, mais d'armes ou, du moins, qu'elles firent partie de l'équipement individuel de guerriers, comme c'est fréquemment le cas dans les contextes funéraires italiques. Plusieurs observations abondent en ce sens: les décors et le soin accordé à la fabrication de ces objets, le contexte aquatique des découvertes de Rennes et Amboise – en Gaule occidentale, les outils artisanaux et agricoles sont exceptionnels en milieu humide, à l'inverse des armes –, et bien entendu l'existence de la sépulture à hache et épée de Villejoubert. A propos de cette tombe, J. Gomez de Soto envisage une relation étroite et complémentaire entre la hache italique et l'un des récipients en céramique déposé à proximité, dont la forme évoque une phiale à omphalos. Selon lui, les deux objets seraient des instruments cultuels, le second servant à la libation, le premier au sacrifice. A une époque de peu postérieure, probablement seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., la tombe 68 de Mailhac présente le même genre d'association dans un contexte toutefois mieux doté: outre de nombreux vases en céramique, des pièces d'un char, d'un aiguillon et de harnachement pour une paire de chevaux attelés, la sépulture recelait, hors de l'urne, un *simpulum* ombiliqué en bronze ainsi qu'un faisceau de verges en fer associé à une petite hache plate de même métal (d'origine italique?), autrement dit le récipient de la libation préalable au sacrifice et les instruments qui, dans le contexte des cités étrusques, représentent le droit et le pouvoir d'appliquer châtiments corporels et peines capitales. Fort de ces exemples, il est tentant d'attribuer une fonction à la fois coercitive et sacrificielle à l'ensemble des lames de hache italiques trouvées en Gaule occidentale et de les assimiler à des marqueurs d'un statut social masculin éminent, dont l'usage et la valeur seraient de nature sacrée, juridique et politique, plutôt que guerrière.

Nous pensons de même que les fibules italiques, du moins les modèles à arc renflé qui circulent à peu près en même temps que les haches, mais en plus grande quantité, relèvent d'échanges à caractère avant tout symbolique. Il s'agit en effet de bijoux appartenant plutôt cette fois-ci à la sphère féminine, dont la morphologie renvoie explicitement aux mythes solaires, répandus dans toute l'Europe au Bronze final et encore au premier âge du Fer: comme cela a été vu par le passé, d'où l'expression «fibules a navicella», ces parures dont l'arc pendait vers le bas lorsqu'elles étaient attachées, sont des évocations miniatures de la barque du soleil, l'arc représentant la coque, le porte ardillon la proue, le ressort la poupe. Il est loisible de s'en convaincre en les comparant à quelques représentations de bateaux ronds du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., telles que celles qui apparaissent sur le cratère d'Aristonothos à Cerveteri et un ivoire de Chiusi (FIG. 5, n. 8).<sup>1</sup> Ces objets 'naviformes', rappelons-le, ne sont en aucune manière une évocation de la thalassocratie étrusque puisqu'elles s'inscrivent dans une tradition bien antérieure, partagée par divers peuples dont beaucoup n'avaient pas d'accès à la mer. L'absence récurrente de l'ardillon (la cassure apparaît parfois même en aval du ressort, c'est-à-dire dans une zone qui n'était pas soumise à une contrainte mécanique en mode normal d'utilisation), en admettant qu'elle ne soit pas uniquement l'effet d'un mode de conservation différentielle, ne pouvait que faciliter l'identification à la nef du soleil. Les contextes de découverte connus en Gaule pour ces objets correspondent généralement à des milieux humides, des sites de hauteur riches en objets métalliques, parfois à des dépôts terrestres à caractère rituel, exceptionnellement à des sépultures, de sorte qu'ils conviennent bien avec l'hypothèse qu'il s'agisse d'objets féminins échangés essentiellement en vertu de leur charge sacrée et non de leur fonction ou de leur valeur matérielle.

Haches et fibules italiques, du X<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., paraissent bien matérialiser entre l'Atlantique et la Méditerranée occidentale un système de contacts où des objets symboliques ou rituels, à caractère tantôt masculin, tantôt féminin, circulent sur de longues distances, probablement à titre d'offrandes. Le point de vue est étayé par une autre observation qui touche cette fois-ci à la diffusion des bronzes languedociens. Les objets «proto-launaciens» que l'on trouve dans les dépôts à épées en langue de carpe appartiennent en effet à des catégories assez semblables à celles

<sup>1</sup> POMEY 2002.

que l'on identifie pour les importations italiques contemporaines, bien qu'ils soient plus nombreux : ce sont des lames de hache et des bijoux féminins dont les décors évoquent la symbolique solaire (bracelets gravés de signes naviformes, boutons à cône central cerné de points, appliques coniques ornés d'anneaux concentriques,<sup>1</sup> pendeloque en rouelle et spirale en fil de bronze<sup>2</sup>). Quelques bronzes supposés languedociens font exception dans ces dépôts – douilles annelées et racloirs triangulaires perforés –, mais des doutes subsistent quant à leur origine et leur fonction. On l'a vu plus haut, des objets «proto-launaciens» se trouvent associés en outre, à Saint-Yrieix comme à Notre-Dame-d'Or, aux fibules italiques. Une forme de sélection des pièces «proto-launaciennes», sur un mode comparable à celle qui s'applique aux importations italiques, est donc envisageable.

Nous lisons enfin dans la documentation matérielle du Ha moyen une forme de permanence du système d'échanges tel qu'on le saisit depuis la fin de l'âge du Bronze. C'est ainsi que les bronzes proprement launaciens de cette époque n'apparaissent pas, ou pratiquement, en milieu funéraire ou d'habitat, mais figurent eux aussi dans des dépôts métalliques et cette fois-ci en Languedoc occidental et central, soit dans leur région d'origine. Ces dépôts, sans doute à caractère rituel pour la majorité, sont consacrés en milieu terrestre, peut-être aussi en milieu humide dans l'hypothèse où le site de Rochelongue ne serait pas une épave. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner qu'ils contenaient des parures féminines à décors symboliques et d'origine étrangère, importées aussi bien des provinces atlantiques que nord-alpines de la Gaule.<sup>3</sup> Il est manifeste que des formes de déposition, de sélection et même de fabrication d'objets métalliques caractéristiques du Bronze final se sont maintenues, moyennant un déplacement géographique, en Languedoc occidental et central, ce qui ne doit rien naturellement à un retard culturel ou économique comme on pouvait le prétendre il y a quelques décennies. Comment ne pas interpréter également en terme de permanence l'existence de ces haches-simulacres à douille ou à ailerons, parfois miniatures et souvent ornées de motifs solaires (FIG. 8, nn. 1, 4-6; FIG. 9, nn. 4-8), dont l'abondante production est bien attestée au travers des dépôts, dans le Midi comme dans le Massif armoricain? Dans ce cas précis, nous pensons là encore que ces dépôts correspondent à une forme de consécration, parfois massive, de lingots, de poids et d'objets symboliques qui forment des substituts aux haches cérémonielles et bien réelles des époques précédentes.

C'est également dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> et au début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. que l'on trouve mêlés dans les offrandes du sanctuaire corinthien d'Héra, à Pérachora, bien au delà des rivages gaulois, des pendeloques et parures féminines en bronze launaciennes, mais également originaires de Gaule orientale et occidentale.<sup>4</sup> St. Verger identifie d'autres parures de femmes du Ha D1 caractéristiques de différentes régions de la Gaule parmi le mobilier de tombes féminines riches ou de sanctuaires dédiés à des déesses protectrices des femmes, dans le Latium, en Campanie et en Sicile, mais sans pour autant que les pièces atlantiques soient toujours associées à des bronzes languedociens; outre ces ustensiles, la trouvaille d'une hache à douille miniature launacienne avec perforations, signes de consécration, dans le sanctuaire de Sermoneta dans le Latium et d'une autre, dans celui de Bitalemi à Gela en Sicile, est signalée (FIG. 9, n. 5). L'auteur interprète cette distribution depuis la Gaule jusqu'aux sanctuaires de l'Égée en passant par l'Italie comme les traces d'un véritable trafic d'offrandes, auquel Hérodote<sup>5</sup> faisait peut-être allusion lorsqu'il évoquait

<sup>1</sup> Disons à propos des appliques coniques launaciennes dont la fonction pose encore problème dans le détail que les interprétations qui en font des accessoires d'armes de chasse ou de guerre (talons de lance etc.) peuvent être écartées. Ces objets sont systématiquement associés à des bijoux féminins, aussi bien dans les contextes rituels italiques ou grecs que gaulois, et se rencontrent exceptionnellement en association avec de l'armement; ils n'ont pas une morphologie et un système d'attache qui leur permettraient d'être manipulés au cours d'activités physiques répétés et intensives; leur décor symbolique et leur morphologie trouvent de nombreux parallèles précis dans la parure et les ornements de harnachement personnels de différentes cultures dès l'âge du Bronze moyen, notamment en Europe du Nord (pour exemple: ANER, KERSTEN 1978, pl. 10, n. 227; pl. 12, n. 2231; pl. 48, n. 2409; pl. 50, n. 2414h; pl. 71, n. 2519d).

<sup>2</sup> GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, fig. 1.

<sup>3</sup> MILCENT 2004, p. 163 et 208, annexe 8; GOMEZ DE SOTO, MILCENT 2000, pp. 356-358, fig. 6.

<sup>4</sup> VERGER 2000, p. 392, fig. 3.

<sup>5</sup> IV, 33-35.



les dons des Hyperboréens à destination du sanctuaire d'Artémis à Délos. A en juger par leur connotation ou fonction symbolique, ces objets gaulois (haches votives miniatures et parures féminines à ornements solaires) découverts en Méditerranée centrale sont les symétriques des bronzes italiques et «proto-launaciens» qui circulaient précédemment jusqu'aux rivages atlantiques de la Gaule. Un dépôt launacien tel que celui des environs de Carcassonne, où fibules et rouelles italiques, parures et haches symboliques armoricaines, bijoux et haches-simulacres languedociennes sont associés (FIG. 8), atteste que les deux systèmes d'échanges ont été un temps contemporains et connectés. Il est tentant de relier le basculement de l'un à l'autre, dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., aux transformations que subissent certains milieux sociaux en Gaule à la même époque. Le statut de femmes appartenant à l'élite, ou du moins le mode de représentation de celui-ci, est effectivement fortement valorisé, comme en témoignent l'enrichissement matériel et symbolique des costumes féminins dans l'ensemble de la Gaule, la multiplication d'exemples de dévotions personnelles impliquant des objets féminins en différentes régions et la place centrale souvent réservée aux femmes dans les tertres funéraires nord-alpins. Ce processus, s'il peut renvoyer pour partie à une modification des systèmes de parenté et de représentation symbolique, doit également trouver sa source dans un accès plus large des femmes aux rites religieux et à leur exercice.<sup>1</sup> Il semble que cette nouvelle situation ait rendu nécessaire une forme de légitimation qui passait par la pratique d'offrandes aussi bien locales que lointaines.

Avec le début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la substitution de la vaisselle étrusque aux petits objets symboliques importés en Gaule occidentale, le basculement est-il abrupt et peut-on penser que ce sont désormais les intérêts profanes et l'économie de biens de prestige qui l'emportent sur les «trafics d'offrandes»? Rien n'est moins sûr et il serait erroné d'envisager le passage de l'une à l'autre période en terme d'opposition aussi tranchée, en séparant artificiellement l'économique du sacré. Une transition se dessine pour peu que l'on observe attentivement les modes de consommation de la vaisselle d'importation et les codes que celle-ci pouvait véhiculer. De ce point de vue, les parallèles que l'on peut établir entre Gaule occidentale et méridionale restent significatifs. Prenons l'exemple des situles tronconiques à bord rentrant étrusques que l'on trouve utilisées comme urne cinéraire en Limousin, comme réceptacle et objet de déposition ritualisé en Armorique et dans l'Hérault à Saint-Saturnin-de-Lucian. Pour tous ces cas, l'anse et les attaches ont été supprimées ou arrachées, ce qui peut traduire une forme de consécration par destruction partielle; la situle de Saint-Saturnin avait même été rendue complètement inutilisable si l'on en juge par les petites perforations circulaires proches du fond et ménagées, semble-t-il, à partir de l'intérieur du vase.<sup>2</sup> Les bassins perlés d'origine ou d'inspiration étrusque trouvent des utilisations proches dans leurs modes de déposition: en Auvergne, comme en Languedoc, ils figurent dans des sépultures à crémation et des dépôts non funéraires. Dans ces derniers, les vases sont entiers ou fragmentaires et peuvent servir de réceptacles à d'autres bronzes. Leur fonction est problématique car plusieurs hypothèses se défendent et sont parfois complémentaires: des bassins pouvaient faire partie du service de présentation et de consommation des viandes, mais ils pouvaient également servir de vases de toilette; une fonction cérémonielle est également envisageable, les plus grands pouvant servir aux ablutions, les plus petits de substitués à des phiales pour les libations. Le décor de même que la forme des bassins perlés devaient ou pouvaient prendre une signification solaire,<sup>3</sup> notamment dans le cas du bassin de Cayrac orné non seulement de perles, mais aussi d'ocelles et de rayons ponctués. Certains purent remplacer dans le sud du Massif central le rôle que jouaient dans les sépultures de guerrier de la première moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. les petites coupes en bronze ornées d'ocelles.<sup>4</sup> Mais le principal gage de cette fonction symbolique reste le fait que les bassins ont été reproduits sous forme de simulacres miniatures («disques perlés») dont on a très tôt re-

<sup>1</sup> MILCENT 2004, pp. 208-211.

<sup>2</sup> GARCIA 1987, fig. 4.

<sup>3</sup> Rappelons brièvement que dans les mythologies antiques, le dieu-soleil dispose de différents véhicules pour réaliser son voyage cyclique, successivement diurne et nocturne: char, bateau, mais aussi coupelle ou chaudron (en or) dans laquelle il embarque pour descendre le fleuve Océan.

<sup>4</sup> DÉCHELETTE 1927 [1913], pp. 162-163 et 267-267.

connu la dimension à la fois rituelle et solaire.<sup>1</sup> La distribution de ces coupelles perlées recouvre pour partie celle des bassins et la découverte récente de plusieurs d'entre elles, empilées, avec une quarantaine de bassins superposés en deux lots dans l'épave de Grand Ribaud F, au large de Giens (Var),<sup>2</sup> confirme qu'elles étaient trafiquées et sans doute fabriquées en même temps que leurs équivalents fonctionnels. En Italie, les bassins miniatures sont représentés en Étrurie méridionale et dans le Latium, notamment en contexte de sanctuaire. A Satricum, dans les *favissae* du temple de la *Mater Matuta*, ils figurent en compagnie de parures féminines originaires de Gaule orientale. Ils apparaissent aussi en Gaule méridionale dans des dépôts d'offrandes, exceptionnellement avec des assemblages «launaciens»,<sup>3</sup> et plus souvent dans des dépôts attribuables à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., aussi bien en Languedoc oriental qu'en Provence<sup>4</sup> (FIG. 9, nn. 1-3). Dans ces régions, ils portent en majorité des traces de consécration qui prennent la forme d'une, voire de plusieurs perforations circulaires, oblongues ou quadrangulaires; plusieurs d'entre elles sont manifestement obtenues en utilisant une arme ou un couteau. Dans notre domaine d'étude, un seul exemplaire est attesté à Sainte-Eulalie-de-Cernon; c'est un élément remarquable puisqu'il conserve le clou en fer qui servit à le perforer et sans doute à l'exposer en un lieu consacré.

En résumé, les trafics d'objets à connotation symbolique entre l'Italie et le Midi gaulois restent bien documentés aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.; ils s'étendent probablement au delà, en direction de l'Atlantique, mais ne portent pratiquement plus que sur des objets fonctionnels qui peuvent avoir une utilisation rituelle. Entre Gaule atlantique et Gaule méditerranéenne, une distinction plus nette s'établit désormais dans la manière de sélectionner et consommer les importations métalliques originaires d'Italie.

## 9. CONCLUSION

Les liens parfois étroits observés entre la Gaule occidentale et le Languedoc occidental et central à différentes époques, du Bronze final au début du second âge du Fer, ont largement bénéficié à la diffusion des produits italiques et sans doute aussi à ceux qui les commerçaient. Il est impératif cependant de distinguer parmi ces importations au moins deux groupes successifs, qui correspondent à deux périodes où les modalités de contacts se transforment. Bien avant que la vaisselle de bronze étrusque ne soit diffusée au loin - c'est ce qui toujours focalisa l'attention -, les séries anciennes d'objets méridionaux qui parviennent jusqu'à l'Atlantique et la Manche, qu'il s'agisse de haches et de fibules italiques, mais aussi de haches et bijoux féminins languedociens, relèvent de systèmes d'échanges qui ne sont pas réductibles à une dimension purement socio-économique, ni à une soif d'or et d'étain. L'hypothèse de relations entre élites - souvent au prix de nombreux intermédiaires - motivées aussi bien par des préoccupations de nature religieuse que par des échanges de biens qui nous échappent pour l'essentiel (métaux bruts et plus ou moins travaillés?), rend mieux compte de ces aspects. Les séries plus récentes, c'est-à-dire la vaisselle, traduisent une forte accentuation du volume et de la qualité des produits échangés qui profite à une économie des biens de prestige proche de la *prexis* homérique, mais sans pour autant que toute considération symbolique en soit absente. Cette évolution en Gaule interne est sous-tendue par l'apparition et le développement des *emporia* sur le littoral du Midi.

Quels que soient les périodes et les types d'échanges, le Languedoc occidental et central assume en outre un rôle de pivot entre la Gaule atlantique et la Méditerranée. Il ne fait aucun doute que

<sup>1</sup> PY 1972, pp. 60-61. Cependant, l'auteur envisage que la signification solaire de ces 'disques' ait pu se perdre au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

<sup>2</sup> LONG *et alii* 2002, pp. 26-27; LONG, SOURISSEAU 2002, p. 58.

<sup>3</sup> Saint-Saturnin-de-Lucian: GARCIA 1987, fig. 6, n. 5.

<sup>4</sup> Dépôts de la Patouillarde à Eyguières dans les Bouches-du-Rhône (RÉTIF 2000), des oppidums de Saint-Vincent à Gaujac et de Maressip à Saint-Côme et Marujols dans le Gard (TENDILLE 1980b), de la colline Saint-Jacques à Cavaillon dans le Vaucluse (ARCELIN, DEDET, SCHWALLER 1992, p. 187 et 236). Sur le site de la Liquière à Calvisson dans le Gard, une quarantaine de coupelles dispersées dans le niveau d'abandon (PY 1972) correspond sans doute à un dépôt perturbé; il n'est sans doute pas anodin qu'une hache à douille miniature launacienne, avec un trou de coulée, provienne du même endroit (TENDILLE 1982, p. 37, fig. 2 n. 10).

ces liens avec la Gaule occidentale étaient facilités par des convergences ou de réelles affinités culturelles. Dans ces différentes provinces, les cultures matérielles partagent effectivement de nombreux traits: céramiques à formes carénées bien représentées à partir du VII<sup>e</sup> s., parures féminines en bronze richement ornées d'oves ou de dents rayonnantes au VI<sup>e</sup> s., fibules à pied droit à la fin du VI<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> s., perméabilité précoce aux standards métalliques laténiens au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. par exemple. De même, pratiques symboliques (nombreux dépôts de bronzes, production de lingots et poids en forme de haches) et funéraires (usage exclusif ou dominant de la crémation) sont apparentées. Face à l'offre méditerranéenne, il est remarquable enfin que les choix et modes de consommation des importations métalliques aient été régulièrement dictés par des attitudes similaires (TAB. 2).

	H. à œillet	H. à épaule- ment	F. Cassibile	F. renflée	S. tronco- nique	B. perlé	B. à pseudo- tresse	B. autre	Pod- niptère	B. minia- ture
Dépôt milieu humide	O	O		OL	O					
Dépôt terrestre			O	L	OL	OL				L
Sépulture		O		OL	O	OL	OL			L
Enceinte/site de hauteur			O?	OL		L		OL	O	OL

TAB 2. Contextes de découverte en Gaule occidentale (O) et en Languedoc (L) des importations italiennes les plus courantes, du X<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Abréviations: H.: hache; F.: fibule; S.: situle; B.: bassin.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM A. M. 2003, *Le bassin étrusque*, in PERRIN F., SCHÖNFELDER M., *La tombe à char de Verna (Isère): témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, Lyon, pp. 53-68.
- ANER E., KERSTEN K. 1978, *Südschleswig-Ost. Die Kreise Schleswig-Flensburg und Rendsburg-Eckernförde (nördlich des Nord-Ostsee-Kanals)*, Die Funde der älteren Bronzezeit des nordischen Kreises in Dänemark, Schleswig-Holstein und Niedersachsen. Dänischen Nationalmuseum in København, Schleswig-Holsteinischen Landesmuseum für Vor- und Frühgeschichte in Schleswig, IV, Neumünster.
- ARCELIN P., DEDET B., SCHWALLER M. 1992, *Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale*, «Documents d'Archeologie Méridionale», 15, pp. 181-242.
- BIEL J. 1988, *Influences méditerranéennes sur le site princier du Hohenasperg, près de Stuttgart*, in *Les Princes Celtes et la Méditerranée*, Rencontres de l'École du Louvre, Paris, pp. 154-164.
- BOULOUMIÉ B., LAGRANDE C. 1977, *Les bassins à rebord perlé et autres bassins de Provence*, «Revue Archéologique de Narbonnaise», X, pp. 1-31.
- BREUIL H. 1902, *Une cachette hallstattiennne à Argenton (Indre)*, «RA», XLI, pp. 22-38.
- BRIARD J. 1965, *Les dépôts bretons et l'Âge du bronze atlantique*, Thèse de Sciences naturelles, Rennes.
- BRIARD J. 1970, *Rennes à l'Âge du Bronze*, «Annales de Bretagne», LXXVII, pp. 11-35.
- BRUN P. 2000, *La place du Midi français dans le réseau hiérarchisé européen au premier âge du Fer*, in *Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale. Hommage à Odette et Jean Taffanel*, Actes du colloque international de Carcassonne 1997, Lattes («Monographies d'Archéologie Méditerranéenne», 7), pp. 329-335.
- BURGESS C. 1991, *The East and the West: Mediterranean influence in the Atlantic World in the later bronze age, c. 1500-700 B.C.*, in CHEVILLOT C., COFFYN A. (dir.), *L'Âge du Bronze atlantique, ses faciès, de l'Écosse à l'Andalousie et leurs relations avec le Bronze continental et la Méditerranée*, 1<sup>er</sup> colloque de Beynac, 10-14 sept. 1990, Beynac, pp. 25-45.
- CAUET B. 1999, *L'exploitation de l'or en Gaule à l'âge du Fer*, in CAUET B. (dir.) *L'or dans l'Antiquité de la mine à l'objet*, Bordeaux («Aquitania», suppl. 9), pp. 31-70.
- CHABANNE J.-P., PAUTREAU J.-P. 1986, *Un habitat de hauteur du 1<sup>er</sup> Âge du Fer à Béruges (Vienne)*, in *Actes du VIII<sup>e</sup> Colloque sur les Âges du Fer en France non méditerranéenne*, Angoulême 18-19-20 mai 1984, Bordeaux («Aquitania», suppl. 1), pp. 59-72.

- DU CHÂTELLIER P. 1901, *Exploration des tumulus des Montagnes Noires (Finistère)*, «Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques», pp. 185-203.
- CHAUVET G. 1927, *Deux sépultures à char en Poitou*, «Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques», pp. 1-23.
- CHEVILLOT C. 1976, *Un atelier de bracelets en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne)*, «Bulletin Société Préhistorique Française», 73, pp. 422-436.
- CHEVILLOT C. 1981, *La Civilisation de la fin de l'Âge du Bronze en Périgord*, Périgueux.
- CHEVILLOT C. 1983, *Le tumulus du 1<sup>er</sup> Âge du Fer de «Poumassada» à Lavaud-Bousquet, Commune de Château-Chervix (Haute-Vienne)*, «Trav. d'Arch. Limousine», 4, pp. 7-23.
- CHEVILLOT C. 1984, *Le site protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne). Bilan de dix-huit années de recherches*, «Aquitania», 2, pp. 3-35.
- CHEVILLOT C. 1989, *Sites et cultures de l'Âge du Bronze en Périgord*, Archéologies, 3, Périgueux.
- COFFYN A. 1985, *Le bronze final atlantique dans la péninsule ibérique*, Paris.
- COFFYN A., GOMEZ J., MOHEN J.-P. 1981, *L'apogée du Bronze atlantique: le dépôt de Vénat, L'Âge du Bronze en France*, 1, Paris.
- CORDIER G. 1976, *Les civilisations de l'Âge du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire moyenne*, in *La Préhistoire française*, Paris, II, pp. 543-560.
- CORDIER G. 1984, *L'Âge du Bronze en Touraine, nouveaux documents*, in *Eléments de Pré- et Protohistoire. Hommage à J.-P. Millotte*, pp. 305-321.
- CORDIER G. 1985, *'Nouveaux' objets de l'Âge du Bronze tirés de la Loire*, «Revue Archéologique du Centre de la France», 24, pp. 63-68.
- CORDIER G., GRUET M. 1975, *L'Âge du Bronze et le Premier Âge du Fer en Anjou*, «Gallia Préhistoire», 18, pp. 157-287.
- COTTEN J.-Y. 1985, *Les fibules d'Armorique aux âges du Fer et à l'époque romaine*, Mémoire de Maîtrise, Université de Haute-Bretagne, Rennes.
- DAUGAS J.-P. 1981, *De l'Âge du Bronze au Premier Âge du Fer*, in *Le bassin du Puy-en-Velay aux temps préhistoriques. Recherches récentes*, in AMPRIMOZ F. X., (dir.), Catalogue de l'exposition, Puy-en-Velay 3 juillet-30 octobre 1981, pp. 145-153.
- DEBORD A., GOMEZ DE SOTO J., SANSILBANO-COLLILIEUX M. 2000, *La tombe à épée et à hache du premier Âge du Fer d'Andone à Villejoubert (Charente, France)*, «ArchKorrespondenzblatt», 30, pp. 231-250.
- DÉCHELETTE J. 1927 [1913], *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. III, *Premier âge du fer ou époque de Hallstatt*. Paris.
- DEDET B. 2001, *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan*, Paris, («DAF», 58).
- DELAGE F. 1913, *Mélanges d'archéologie limousine*, «Bulletin Société Arch. Hist. Limousin», LXII, pp. 237-252.
- DELOR J.-P., ROLLEY C. 2000, *La nécropole de Gurgy «La Picardie» (Yonne)*, in *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles avant notre ère*, Actes du 10<sup>e</sup> Colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes 1995, Reims («Mémoires de la Société Archéologique Champenoise», 15), pp. 341-358.
- DESBORDES J. M. 1985, *Les fortifications du second Âge du Fer en Limousin: caractères et fonctions*, «Gallia», 43, 1, pp. 25-47.
- DIETLER M. 1992, *Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au premier Âge du Fer*, in *Marseille grecque et la Gaule*, Lattes-Aix-en-Provence («Études Massaliètes», 3), pp. 401-410.
- VAN DOORSELAER A. 1999, *Le mont Kemmel. Une fortification celtique*, in *Archéologie des Celtes. Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Montagnac («Protohistoire européenne», 3), pp. 99-110.
- DUVAL A. 1990, *Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère)*, in DUVAL A., LE BIHAN J.-P., MENEZ Y. (dir.), *Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'Âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du XII<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F., Quimper 1988, Nantes («R.A.O.», suppl. 3), pp. 23-45.
- DUVAL A., ELUERE C., MOHEN J.-P. 1974, *Les fibules antérieures au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, trouvées en France*. «Gallia», 32, pp. 1-61.
- DUVAL S. 1998, *L'habitat côtier de Tamaris (B.-du-Rh.). Bilan des recherches et étude du mobilier des fouilles de Ch. Lagrand*, «Documents d'Archéologie Méridionale», 21, pp. 133-180.
- VON ELES MASI P. 1982, *La Romagna tra VI e IV secolo a.C. La necropoli di Montericco e la protostoria romagnola*, Bologna («Fonti e Studi», 5).
- GARCIA D., ORLIAC D. 1985, *Mobilier d'une tombe du Premier Âge du Fer au lieu-dit Les Faïsses à Mourèze (Hérault)*, «Documents d'Archéologie Méridionale», 8, pp. 151-154.

- FEUGÈRE M., DEDET B., LECONTE S., RANCOULE G. 1994, *Les parures du v<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Gaule méridionale: composantes indigènes, ibériques et celtiques*, in *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale*, Actes du XVI<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F. à Agen, «Aquitania», 12, pp. 237-281.
- FOUET G., SAVES G. 1971, *Le bronze à Vieille-Toulouse: trouvailles anciennes*, «Revue Archeologique de Narbonnaise», IV, pp. 47-92.
- GAILLEDRAT E., TAFFANEL O., TAFFANEL J. 2002, *Le Cayla de Mailhac (Aude). Les niveaux du premier âge du Fer (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Lattes («Monographies d'Archeologie Méditerranéennes», 12).
- GARCIA D. 1987, *Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe, Saint-Saturnin (Hérault)*, «Documents d'Archéologie Méridionale», 10, pp. 9-29.
- GARCIA D. 1990, *La diffusion des amphores massaliètes vers le Massif central (vallée de l'Hérault et département de l'Aveyron)*, in BATS M. (dir.) *Les amphores de Marseille grecque*, Lattes-Aix en Provence («Études Massaliètes», 2), pp. 111-117.
- GARCIA D. 1993, *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, Paris («Revue Archeologique de Narbonnaise», suppl. 26).
- GIRAULT J. P. 1992, *Le tumulus de Léry. Souillac - Lot*, «Archives d'Écologie Préhistorique», 12.
- GOMEZ DE SOTO J. 1978, *La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte Quéroy à Chazelles*, «Bulletin Société Préhistorique Française», 75, pp. 394-421.
- GOMEZ DE SOTO J., MILCENT P.-Y. 2000, *De la Méditerranée à l'Atlantique: Échanges et affinités culturelles entre le nord-ouest (Armorique, Centre-Ouest, Limousin) et le sud-ouest de la France (principalement Languedoc occidental) de la fin du X<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. avant J.-C.*, in *Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, hommage à Odette et Jean Taffanel*, Actes du colloque international de Carcassonne 1997, Paris («Monographies d'Archéologie Méditerranéenne», 7), pp. 351-371.
- GOMEZ DE SOTO J., VERNOU C. 2000, *Tombe à importations méditerranéennes du VI<sup>e</sup> siècle près du tumulus du Terrier de la Fade à Courcoury (Charente-Maritime)*, in *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles avant notre ère*, Actes du 19<sup>e</sup> Colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes 1995, Reims («Mémoires de la Société Archéologique Champenoise», n. 15), pp. 137-155.
- GRUAT P. 1995, *Les fibules du premier et du début du second Âge du Fer en Rouergue (VII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. avant J.-C.)*, «Vivre en Rouergue», 9, pp. 121-139.
- GRUAT P., DELMAS J. (dir.) 2001, *Du silex au métal. Mines et métallurgie en Rouergue*. Musée du Rouergue, («Guide d'archéologie», 9).
- GRUAT P., MARTY G. 2000, *Habitat et peuplement en Rouergue durant l'âge du Fer: premières tendances*, in *Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central*, 21<sup>e</sup> Colloque international de l'A.F.E.A.F., Conques-Montrozier 1997, Lattes («Monographies d'Archeologie Méditerranéennes», 6), pp. 26-50.
- GRUAT P., MARTY G. 2003, *L'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron): campagne 2002*, «A.F.E.A.F. bull. int», 21, pp. 9-11.
- GRUET M. 1945, *Le griffon du Musée Saint-Jean à Angers*, «RA», pp. 124-127.
- GUILAINE J. 1967, *Deux dépôts languedociens d'objets en or*, in *Hommage à Fernand Benoît*, «Revue d'Études Ligures», pp. 161-172.
- GUILAINE J. 1969, *Le dépôt de bronzes de Carcassonne*, «Revue Archeologique de Narbonnaise», II, pp. 1-27.
- JACOB C. 1995, *Metallgefäße der jüngeren Bronze- und der Hallstattzeit in Nordwest-, West- und Süddeutschland*, München (PBF, II, 9).
- KIMMIG W. 1990, *Zu einem etruskischen Beckengriff aus Borsdorf in Oberhessen*, «ArchKorrespondenzblatt», 20, pp. 75-85.
- KRAUßE D. 1996, *Hochdorf III. Das Trink- und Speisesevice aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kr. Ludwigsburg)*. Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, Stuttgart.
- LADIER E. 1984, *La fibule à double spirale de Gasserac (commune de Montauban, Tarn-et-Garonne)*, «Bulletin Société Préhistorique Française», 81, 4, pp. 126-128.
- LAMBERT G., MILLOTTE J.-P., VUAILLAT D. 2000, *Le musée de Cabrerets et le premier âge du Fer dans le département du Lot*, in *Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central*, 21<sup>e</sup> Colloque international de l'A.F.E.A.F., Conques-Montrozier 1997, Lattes («Monographies d'Archéologie Méditerranéenne», n. 6), pp. 81-104.
- LANDES C. 1988, *Les découvertes archéologiques anciennes sur Lattes et ses environs*, in *Lattara 1*, Lattes, pp. 57-63.
- LAVILLE H., LAURENT P. 1984, *Le mobilier du tumulus du Tuckey à Lanouaille (Dordogne)*, in *Hommages à J.-P. Millotte*, «Annales littéraires Université de Besançon», Paris, pp. 528-536.
- LLECH L. 2003, *Une tombe aristocratique du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, in *Histoire des sites. Histoire des hommes. Découvertes archéologiques réalisées lors de la construction de l'autoroute A20 en Quercy*. ASF-DRAC-Inrap-Archéologies, p. 167.

- LONG L., GANTÈS L. F., DRAP P. 2002, *Premiers résultats archéologiques sur l'épave Grand Ribaud F (Giens, Var). Quelques éléments nouveaux sur le commerce étrusque en Gaule, vers 500 avant J.-C.*, «CahArchSub», xiv, pp. 4-40.
- LONG L., SOURISSEAU J. C. 2002, *Epave Grand Ribaud F (Giens)*, in *Les Étrusques en mer. Épaves d'Antibes à Marseille*, Marseille-Aix-en-Provence, pp. 55-62.
- MARETT R. R., DE GUÉRIN T. W. M. 1926, *Excavations in Alderney*, «The Antiquaries Journal», vi, 1, pp. 166-174.
- MARSILLE L. 1913, *Les dépôts de l'âge du bronze dans le Morbihan*, «B.S.P.M.», pp. 49-109.
- MILCENT P.-Y. 1994, *L'Âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles avant J.-C.)*, «Antiquités Nationales», 25, pp. 17-50.
- MILCENT P.-Y. 2004, *Le premier âge du Fer en France centrale*, Paris («Mémoire Société Préhistorique Française», 34).
- MILCENT P.-Y. 2003, *Le contexte historique*, in ROLLEY C. (dir.) *La tombe princière de Vix*, Paris, pp. 327-366.
- MILCENT P.-Y. à paraître, *Examen critique des importations méditerranéennes en Gaule centrale et nord-occidentale au premier âge du Fer: les attributions douteuses, erronées ou falsifiées*, in *Les relations entre la Méditerranée et le centre de la Gaule du VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. à la romanisation*, à paraître.
- MILLOTTE J.-P., RIQUET R. 1959, *La cachette de bronze de Notre-Dame-d'Or*, «Gallia Préhistoire», II, pp. 71-80.
- MOHEN J.-P. 1980, *L'Âge du Fer en Aquitaine*, Saverdun, («Mémoire Société Préhistorique Française», 14).
- MORET P., MÜLLER A., VIDAL M., *Le Bronze final et le premier âge du Fer*, in PAILLER J. M. (dir.) *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Rome («Collection École Française de Rome», 281), pp. 64-75.
- MÜLLER A. 1990, *La stratigraphie du Cluzel (Commune de Toulouse)*, «Revue Archeologique de Narbonnaise», XII, pp. 125-160.
- MÜLLER A. 1998, *Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième âge du Fer. Bilan des fouilles 1968-1987*, «Aquitania», xv, pp. 27-65.
- NICKELS A. 1990, *Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas (Hérault)*, «Gallia», 47, pp. 1-27.
- NORTMANN H. 1998, *Die Bronzesitula von Gladbach, kreis Neuwied*, «ArchKorrespondenzblatt», 28, pp. 59-67.
- PAUTREAU J.-P. 1979, *Le Chalcolithique et l'Âge du Bronze en Poitou*, Poitiers.
- PAUTREAU J.-P., SOYER C. 2002, *Chaudron en bronze de l'âge du Fer découvert à Ouzilly-Vignolles, Vienne (France)*, «Aquitania», xviii, pp. 403-410.
- PENNINGER E. 1972, *Der Dürrnberg bei Hallein*, I, München.
- POMEY P. 2002, *Navires étrusques, navires mystérieux?*, in *Les Étrusques en mer. Épaves d'Antibes à Marseille*, Marseille-Aix-en-Provence, pp. 109-112.
- PRODEO F. 2003, *Entre premier et second âge du Fer: la ferme de Combe Fages*, in *Histoire des sites. Histoire des hommes. Découvertes archéologiques réalisées lors de la construction de l'autoroute A20 en Quercy*, ASF-DRAC-Inrap-Archéologies, pp. 142-146.
- PROVOST M. 1983, *Une anse de chaudron étrusque à Saintes-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire)*, «Gallia», 41, 2, pp. 209-215.
- PY M. 1972, *Les disques perlés en bronze du Languedoc Oriental*, «Revue d'Études Ligures», xxxviii, 1, pp. 27-61.
- RAUX F. 1999, *Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, in *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*, Lattes («Lattara», 12), pp. 439-518.
- RETIF M. 2000, *Les dépôts de la Patouillarde et de Mouries*, in *Le temps des Gaulois en Provence*, Musée Ziem, Ville de Martigues, pp. 264-265.
- ROBIN K., GOMEZ DE SOTO J. 2003, *Des céramiques attiques en Saintonge*, «A.F.E.A.F. bull. int.», 21, pp. 29-31.
- ROULIÈRE M.-J., LINTZ G., CHEVILLOT C. 1981, *Mobilier des tumulus de Saint-Mathieu (Haute-Vienne)*, «Bulletin Société Préhistorique Française», 78, 6, pp. 174-186.
- ROUQUETTE D., MICHEL M. 1976, *Une tombe protohistorique au Rec de Braques à Florensac (Hérault)*, «Revue Archeologique de Narbonnaise», ix, pp. 203-209.
- SANTROT M.-H., SANTROT J., MEURET J.-C. (dir.) 1999, *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, Catalogue d'exposition, Musée Dobrée, Nantes.
- SÉGUIER J. M., VIDAL M. 1992, *Les rapports commerciaux le long de l'axe Aude-Garonne aux Âges du fer*, in *Marseille grecque et la Gaule*, Lattes-Aix-en-Provence («Études Massaliètes», 3), pp. 431-444.

- SERRES J.-P. 1994, *Fouille d'une couche archéologique à Roquefort-sur-Soulzon*, «Vivre en Rouergue», 8, pp. 141-143.
- TAFFANEL O., TAFFANEL J. 1960, *Deux tombes de chefs à Mailhac (Aude)*, «Gallia», XVIII, 1, pp. 1-37.
- TAFFANEL O., TAFFANEL J. 1970, *Trois bronzes de type étrusque à Mailhac (Aude)*, «Revue Archéologique de Narbonnaise», III, pp. 21-31.
- TENDILLE C. 1980a, *Objets antiques de Vieille-Toulouse au musée archéologique de Nîmes*, «Bulletin de l'École Antique de Nîmes», 15, pp. 165-173.
- TENDILLE C. 1980b, *Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise: autres objets de parure et d'habillement*, «Documents d'Archéologie Méridionale», 3, pp. 95-124.
- TENDILLE C. 1982, *Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise: instruments et outils divers*, «Documents d'Archéologie Méridionale», 5, pp. 33-52.
- UGOLINI D., OLIVE C., MARCHAND G., COLUMEAU P. 1991, *Béziers au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Étude d'un ensemble de mobilier représentatif et essai de caractérisation du site*, «Documents d'Archéologie Méridionale», 14, pp. 141-203.
- VERGER S. 2000, *Des objets languedociens et hallstattiens dans le sanctuaire d'Héra à Pérachora (Corinthe)*, in *Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, hommage à Odette et Jean Taffanel*, Actes du colloque international de Carcassonne 1997, Lattes («Monographies d'Archéologie Méditerranéenne», 7), pp. 387-414.





b



PL. I. a. Protomé de lébès étrusque de Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire) «Port Thibault». Cliché Musées d'Angers; b. Fragment d'anse de bassin étrusque de Sainte-Gemmes-sur-Loire «Bernier». Cliché Musées d'Angers.